

LE GÉNÉRAL D'ARMÉE SAÏD CHANEGRIHA REÇOIT LE COMMANDANT D'AFRICOM

Le Général d'Armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP), a reçu en audience, mardi au siège de l'Etat-major de l'ANP, le Général d'Armée Dagvin Anderson, Commandant du Commandement militaire américain pour l'Afrique (US-Africom), indique un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).



P.16

ENTRENOUS

Quotidien national d'information

« La vérité est comme l'eau ; elle prend la forme du récipient qui la contient. » Ibn Khaldoun

Mercredi 11 Dhou El-Qi'da 1447 - 29 Avril 2026 - N° 1295 : ISSN 1112-6167. www.entrenous.dz Prix :25 DA

L'EAU COMME LEVIER DE PRESSION À GHAZA

MSF DÉNONCE LA PRIVATION D'EAU ET SES CONSÉQUENCES DRAMATIQUES SUR LA POPULATION



Les Médecins Sans Frontières (MSF) ont dénoncé, mardi, la poursuite par l'entité sioniste du génocide à Ghaza à travers la privation d'eau imposée à la population de Ghaza.

P.7

AIT MESSAOUDENE REÇOIT UNE DÉLÉGATION DU BUREAU DE L'UNICEF

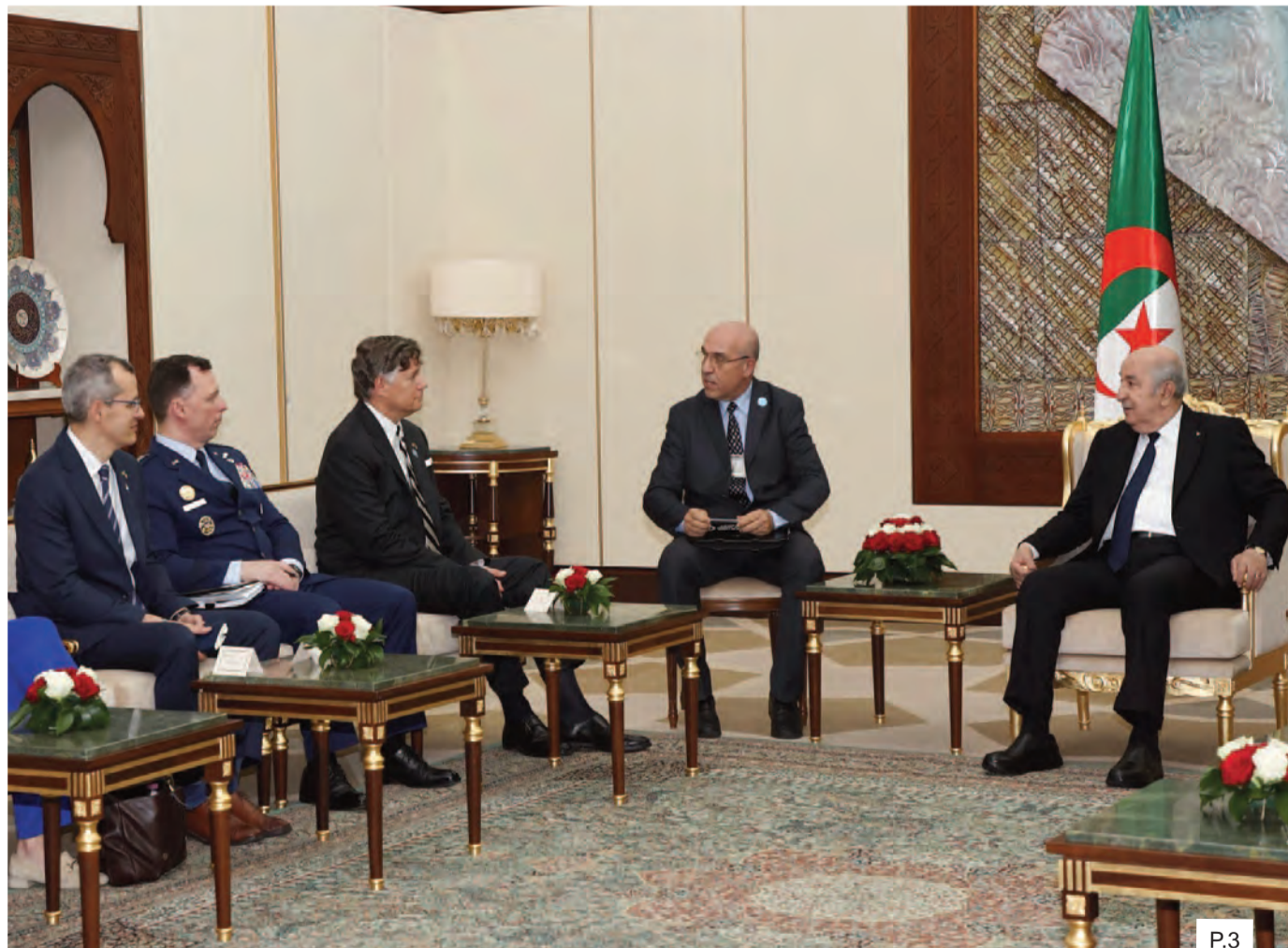
L'EXPERTISE ALGÉRIENNE EN MATIÈRE DE SANTÉ MÈRE-ENFANT SOLLICITÉE

Le ministre de la Santé, Mohamed Seddik Ait Messaoudene, a accueilli une délégation du bureau du Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef), dirigée par Mme Katarina Johansson, avec laquelle il a passé en revue les moyens et dispositifs destinés à consolider la coopération bilatérale, selon un communiqué rendu public hier par le ministère.

P.2

AUDIENCE PRÉSIDENTIELLE

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE REÇOIT LE SECRÉTAIRE D'ETAT ADJOINT AMÉRICAIN ET LE COMMANDANT DE L'AFRICOM



P.3

Le président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, M. Abdelmadjid Tebboune, a reçu, mardi, le secrétaire d'Etat adjoint des Etats Unis d'Amérique, M. Christopher Landau, et le Général d'Armée Dagvin Anderson, Commandant du Commandement militaire américain pour l'Afrique (Africom), ainsi que la délégation qui les accompagne.

HYDROCARBURES

L'ALGÉRIE CONSOLIDE SA PLACE D'ACTEUR ÉNERGÉTIQUE DE RÉFÉRENCE

Le ministre d'État chargé des Hydrocarbures, M. Mohamed Arkab, a réitéré mardi à Alger la volonté ferme de l'Algérie de respecter l'ensemble de ses engagements énergétiques à l'international. Il a insisté sur les nombreux atouts structurels dont dispose le pays, estimant qu'ils constituent un levier solide pour conforter davantage sa crédibilité en tant que partenaire durable et digne de confiance sur la scène mondiale.

P.2

AIT MESSAOUDENE REÇOIT UNE DÉLÉGATION DU BUREAU DE L'UNICEF L'EXPERTISE ALGÉRIENNE EN MATIÈRE DE SANTÉ MÈRE-ENFANT SOLLICITÉE

Le ministre de la Santé, Mohamed Seddik Ait Messaoudene, a accueilli une délégation du bureau du Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef), dirigée par Mme Katarina Johansson, avec laquelle il a passé en revue les moyens et dispositifs destinés à consolider la coopération bilatérale, selon un communiqué rendu public hier par le ministère.

Par Youcef Hamidi

La réunion, tenue en présence de responsables de l'administration centrale, a porté sur l'analyse des mécanismes susceptibles de renforcer ce partenariat, notamment dans les domaines liés à la santé de la mère et de l'enfant, ainsi que sur l'exploration des perspectives de transfert du savoir-faire et de l'expérience algériens à l'échelle du continent, afin de contribuer à l'amélioration de la qualité des prestations sanitaires, précise la même source.

Les échanges ont également concerné les modalités de soutien à l'action humanitaire en faveur des réfugiés, en particulier à travers le développement des interventions sanitaires sur le terrain.

À cette occasion, M. Ait Messaoudene a présenté un exposé détaillé sur l'expérience nationale en matière de vaccination, en retraçant l'évolution historique de l'Institut Pasteur d'Algérie et son rôle précurseur dans la production de vaccins. Il a souligné que cette dynamique traduit l'ancrage et l'accu-



mulation d'une expertise nationale solide dans ce domaine, insistant sur la nécessité d'atteindre la souveraineté sanitaire, notamment en ce qui concerne le médicament.

S'agissant de la stratégie de numérisation du secteur, le ministre a mis en avant les principales plateformes numériques appelées à

être déployées prochainement, dont le dossier médical électronique du patient, conçu pour optimiser la prise en charge à toutes les étapes, de la prévention à la thérapie, tout en intégrant l'intelligence artificielle et en développant les services de télé-médecine, ajoute le communiqué.

Par ailleurs, les deux parties ont insisté sur le rôle déterminant du renforcement de la santé de proximité, considérée comme un levier essentiel pour rapprocher les services du citoyen et améliorer la prévention, tout en évoquant les perspectives d'intensification de la coopération Sud-Sud, favorisant l'échange d'expertises et la valorisation des expériences réussies, notamment à l'échelle africaine.

De son côté, Mme Johansson a salué le caractère pionnier de l'expérience algérienne dans les domaines de la santé maternelle et infantile ainsi que des programmes de vaccination, exprimant la volonté de l'organisation d'accompagner et de soutenir le secteur de la santé algérien dans la diffusion de ses compétences à l'échelle continentale.

Au terme de la rencontre, les deux parties ont mis en avant l'importance de maintenir une coordination étroite et de consolider ce partenariat, au service d'objectifs communs visant à améliorer durablement la santé des populations.

Y.H

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

BADDARI INAUGURE PLUSIEURS STRUCTURES À BISKRA

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari a inauguré mardi à Biskra, six (6) nouvelles structures relevant de son secteur. Le ministre a entamé sa visite d'inspection et de travail au Pôle universitaire de Chetma où il a inauguré une résidence universitaire de 1.000 lits (Chetma-7) réalisée en 29 mois moyennant un investissement public de 512 millions de dinars. Une cantine universitaire central conçue pour servir 800 repas/jour a également été inaugurée par M. Baddari dans l'enceinte du même Pôle. Selon les explications fournies au ministre par le directeur de wilaya des équipements publics, Mohamed Khamloul, cette cantine a été réalisée et équipée pour un montant de plus de 200 millions de dinars. Le mi-

nistre a également inauguré, au sein du même Pôle universitaire, un guichet unique destiné à orienter et à accompagner les étudiants porteurs de projets, durant leurs cursus universitaires ou après l'obtention de leur diplôme, ainsi que les enseignants-chercheurs, afin de leur permettre de créer leurs propres entreprises en leur facilitant les différentes démarches administratives. M. Baddari a également inauguré à l'Université centrale Mohamed-Khider, un espace technologique aménagé dédié aux étudiants aux besoins spécifiques pour leur permettre d'accéder à toutes les plateformes numériques du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique. Toujours dans le campus de l'Université Mohamed-Khider, le ministre a inauguré

un court de tennis et une salle de théâtre et ce, a-t-on expliqué, dans le cadre de l'animation sportive et culturelle au sein de l'Université. Le ministre a indiqué que l'inauguration de ces nouveaux équipements s'inscrit dans le cadre des efforts de l'Etat visant à faire de l'Université un "lieu vecteur de richesses et d'innovations pour passer d'une université classique à une université moderne, accueillant des élites travaillant pour le bien-être et l'essor de la société".

M. Baddari devait ensuite donner, depuis la salle omnisports de la même université le coup d'envoi des jeux nationaux universitaires qui se poursuivront jusqu'au 5 mai.

R.A

JOURNÉE MONDIALE DE LA SÉCURITÉ ET DE LA SANTÉ AU TRAVAIL LA PROTECTION CIVILE CÉLÈBRE L'ÉVÉNEMENT

Les services de la Protection civile ont célébré, mardi, la Journée mondiale de la sécurité et de la santé au travail, et ce dans le cadre de leur contribution au renforcement de la prévention des risques professionnels et à l'ancrage des principes de sécurité en milieu professionnel.

Lors de cette célébration, organisée en partenariat avec la société "TotalEnergies", le sous-directeur des statistiques et de l'information à la Direction générale de la Protection civile (DGPC), le lieutenant-colonel Nassim Bernaoui a considéré que la célébration de cette journée constitue "une étape importante pour renouveler l'engagement collectif en faveur de l'ancrage de la culture de la prévention en milieu professionnel, en tant que pilier essentiel pour la protection de la ressource humaine, la préservation des biens et la garantie de la continuité de l'activité dans des conditions sécurisées et durables".

Organisée au siège de la DGPC de la wilaya d'Alger, cette manifestation s'inscrit dans le cadre des efforts nationaux visant à diffuser la culture de la prévention et à réduire les accidents du travail, à travers le renforcement des connaissances et des compétences pratiques dans le domaine de la sécurité, de la santé au travail et de l'intervention en situations d'urgence, a-t-il précisé.

La prévention est "une responsabilité collective pour instaurer un environnement de travail sécurisé, fondé sur la sensibilisation, la vigilance et l'anticipation", considère-t-il, réitérant "l'engagement constant des services de la Protection civile à accompagner les entreprises économiques et à fournir l'appui technique et de formation nécessaire, de manière à hisser le niveau de préparation et à renforcer les normes de sécurité et de santé au travail".

De son côté, le représentant de "TotalEnergies", Ryad Souillah, a mis

en avant "l'importance majeure accordée par l'entreprise à la sécurité des travailleurs et des employés", saluant les "efforts de la Protection civile dans l'accompagnement de la mise en œuvre du plan de sécurité, à travers la diffusion de la culture de sensibilisation et l'organisation d'ateliers pratiques de secourisme".

Pour sa part, le directeur de la Protection civile de la wilaya d'Alger, Rachid Maatoui, a invité les personnels de l'entreprise à "saisir cette opportunité pour découvrir les équipements utilisés par la Protection civile en cas d'urgence, notamment dans les domaines biologique et nucléaire, afin de leur permettre d'adopter un comportement conscient en cas de danger et de consolider la culture de prévention en milieu professionnel".

A cette occasion, des exposés théoriques sur "les principes de prévention des risques au travail, l'analyse des risques en milieu

professionnel et l'importance d'une intervention rapide et efficace lors des accidents" ont été présentés, outre l'organisation d'ateliers pratiques dédiés aux "premiers secours, notamment la prise en charge des blessés et l'intervention d'urgence avant l'arrivée des secours", ainsi que des exercices sur la "prévention et la lutte contre les incendies", particulièrement sur les feux d'origine pétrolière et gazière.

Le programme a également inclus une initiation aux techniques d'évacuation sécurisée et la sensibilisation aux risques sismiques, afin de promouvoir les comportements préventifs et les conduites à tenir avant, pendant et après les tremblements de terre, en plus de démonstrations sur les moyens et équipements d'intervention utilisés par la Protection civile.

R.A

AUDIENCE PRÉSIDENTIELLE

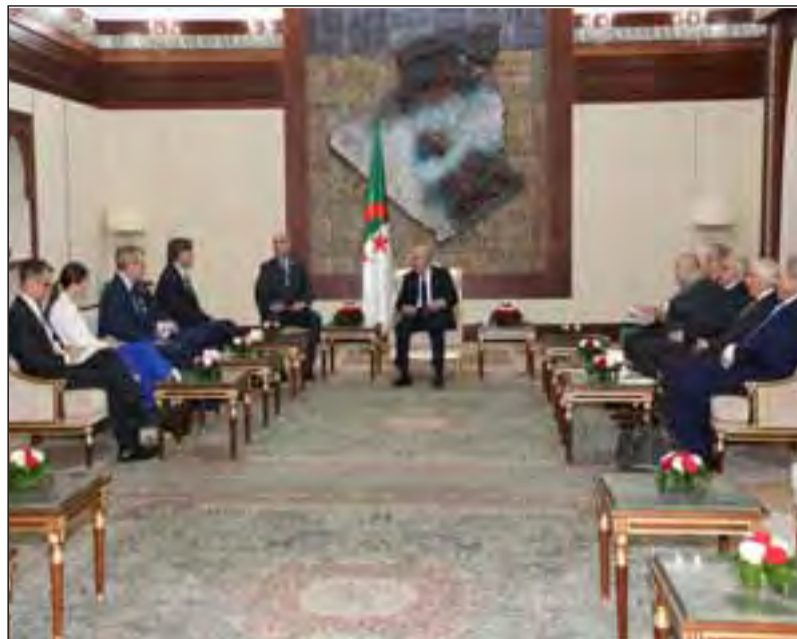
LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE REÇOIT LE SECRÉTAIRE D'ETAT ADJOINT AMÉRICAIN ET LE COMMANDANT DE L'AFRICOM

Le président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, M. Abdelmadjid Tebboune, a reçu, mardi, le secrétaire d'Etat adjoint des Etats Unis d'Amérique, M. Christopher Landau, et le Général d'Armée Dagvin Anderson, Commandant du Commandement militaire américain pour l'Afrique (Africom), ainsi que la délégation qui les accompagne.

L'audience s'est déroulée en présence du Général d'Armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire, du directeur de Cabinet de la Présidence de la République, M. Boualem Boualem, du ministre d'Etat, ministre des Affaires

étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf, du Conseiller auprès du président de la République, chargé des affaires diplomatiques, M. Amar Abba, et de l'ambassadeur d'Algérie à Washington, M. Sabri Boukadoum.

RA



APN

M. BOUGHALI REÇOIT UNE DÉLÉGATION DU GROUPE PARLEMENTAIRE D'AMITIÉ "AZERBAÏDJAN-ALGÉRIE"

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Brahim Boughali, a reçu, mardi, une délégation du groupe parlementaire d'amitié "Azerbaïdjan-Algérie", conduite par son président Shahin Ismayilov, indique un communiqué de la chambre basse du Parlement.

La rencontre a permis de pas-

ser en revue l'état des relations d'amitié et de coopération entre l'Algérie et l'Azerbaïdjan, les deux parties ayant souligné "l'importance de les renforcer, notamment sur le plan parlementaire, au mieux des intérêts communs des deux pays amis", précise le communiqué.

Les deux parties ont également

échangé les vues sur plusieurs questions d'intérêt commun, réaffirmant "la nécessité d'intensifier la coordination et la concertation dans les différents fora régionaux et internationaux".

A cette occasion, M. Ismayilov a salué "la solidité des relations bilatérales entre les deux pays" et ex-

primé sa satisfaction quant au niveau de coopération existant, affirmant la disposition de son pays à renforcer et à développer davantage cette coopération, notamment dans le domaine parlementaire, conclut le communiqué.

RA

MINISTÈRE DE LA JEUNESSE

ADOPTION DU PROJET ÉDUCATIF ET DES PROGRAMMES PÉDAGOGIQUES UNIFIÉS

La Commission intersectorielle, réunie mardi, a adopté le projet éducatif et les programmes pédagogiques unifiés des centres de vacances et de loisirs pour les jeunes au titre de l'année 2026, a indiqué un communiqué du ministère de la Jeunesse.

"Dans le cadre du développement et de la modernisation des activités des centres de vacances et de loisirs pour les jeunes, et en vue d'unifier la vision éducative et pédagogique, la Commission intersectorielle a tenu une réunion au siège du mi-

nistère de la Jeunesse, à l'issue de son installation officielle par le ministre de la Jeunesse, chargé du Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ), Mustapha Hidaoui", précise le communiqué.

Cette réunion, consacrée à "l'examen de la contribution des différents secteurs concernés à l'élaboration du projet éducatif et des programmes pédagogiques unifiés, a permis de présenter et de débattre de diverses propositions et contenus visant à renforcer la qualité de l'encadrement et des activités destinées aux enfants et aux jeunes".

A l'issue des travaux, "le projet éducatif et les programmes pédagogiques unifiés ont été adoptés, en vue de leur généralisation à l'ensemble des centres de vacances et de loisirs pour les jeunes en 2026, afin de garantir des programmes utiles, cohérents et intégrés répondant aux attentes des enfants et des jeunes, en phase avec les défis actuels", conclut le communiqué.

RA

JOURNÉE MONDIALE DE LA SÉCURITÉ ET DE LA SANTÉ AU TRAVAIL

SAIHI SOULIGNE L'INTÉRÊT ACCORDÉ PAR L'ETAT À LA SANTÉ ET AU BIEN-ÊTRE DU TRAVAILLEUR

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Abdelhak Saihi, a co-présidé, mardi à Alger, avec le ministre de la Santé, Mohamed Seddik Ait Messaoudene, la cérémonie de célébration de la Journée mondiale de la sécurité et de la santé au travail, placée sous le thème "Agissons pour un environnement de travail psychosocial sain".

Dans une allocution prononcée à cette occasion, en présence du Secrétaire général de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), Amar Takdjout, ainsi que de parlementaires et de représentants de différents secteurs et organismes nationaux, M. Saihi a mis l'accent sur l'intérêt accordé par l'Etat, sous la direction du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à la question de la santé et du bien-être du travailleur, considérée comme "une priorité nationale et un pilier fondamental des politiques publiques pour un environnement de travail sûr qui préserve la dignité du travailleur et sa santé physique et mentale".

Dans ce contexte, M. Saihi a indiqué que l'Algérie "a mis en place un dispositif juridique intégré basé sur la Constitution qui consacre la protection de la dignité humaine et la sécurité au travail, renfermant des textes législatifs qui imposent aux entreprises de garantir un environnement de travail sain dans tous ses aspects, notamment psychosocial".

Cette vision reflète l'engagement national à renforcer la prévention des risques professionnels, a-t-il ajouté, relevant que "plus de 269.000 interventions de contrôle ont été effectuées sur le terrain en milieu professionnel", traduisant ainsi les efforts déployés pour renforcer le contrôle en matière de protection des travailleurs et garantir le respect de la législation du travail.

Dans la même optique, "plus de 24.000 travailleurs ont bénéficié de programmes de formation et de sensibilisation". A cela s'ajoute la réalisation de "plus de 87.000 examens médicaux préventifs dans le cadre de la médecine du travail", poursuit M. Saihi.

Ces indicateurs reflètent "une volonté politique claire et un choix institutionnel qui place l'élément humain au cœur du développement", a-t-il souligné, insistant sur l'importance de l'implication des employeurs et des partenaires sociaux dans le renforcement de la culture de prévention au sein des entreprises, l'activation des mécanismes de dialogue social et le respect de la législation en vigueur.

Il a, en outre, rappelé que le choix de l'Algérie parmi les huit pays participant à la Réunion d'experts à Genève sur la sécurité et la santé au travail confirme la place dont jouit l'expérience algérienne dans le domaine de la prévention et de la protection des travailleurs.

De son côté, M. Ait Messaoudene a précisé que

son secteur a inscrit la santé au travail parmi ses priorités stratégiques, à travers "le renforcement de la prévention, le développement du suivi médical des travailleurs et la modernisation des cadres réglementaires relatifs à la protection contre les risques professionnels".

A ce titre, il a évoqué les préparatifs en cours pour l'élaboration d'un plan national stratégique de santé en milieu professionnel (2026-2030), visant "l'adoption d'une approche nationale intégrée, adaptée aux mutations rapides du monde du travail et fondée sur la complémentarité et la coordination entre les différents secteurs".

Pour sa part, le directeur du Bureau de l'Organisation internationale du travail (OIT) en Algérie, Halim Hamzaoui, a salué les efforts de l'Algérie en matière de sécurité et de santé au travail, notamment aux plans législatif et institutionnel, relevant "une grande convergence" entre la législation algérienne et les normes internationales du travail dans ce domaine.

En marge de cette rencontre, deux conventions ont été signées entre le secteur du travail, de l'emploi et de la sécurité sociale, le groupe Cosider et la Société de gestion des services et infrastructures aéroportuaires d'Alger (SGSIA), dans le domaine de la prévention et de la médecine du travail.

RA

HYDROCARBURES

L'ALGÉRIE CONSOLIDE SA PLACE D'ACTEUR ÉNERGÉTIQUE DE RÉFÉRENCE

Le ministre d'État chargé des Hydrocarbures, M. Mohamed Arkab, a réitéré mardi à Alger la volonté ferme de l'Algérie de respecter l'ensemble de ses engagements énergétiques à l'international. Il a insisté sur les nombreux atouts structurels dont dispose le pays, estimant qu'ils constituent un levier solide pour conforter davantage sa crédibilité en tant que partenaire durable et digne de confiance sur la scène mondiale.

Par Dahmane Abderrahmane

S'exprimant dans le cadre d'un panel de haut niveau intitulé : « Énergie et mines : comment l'Algérie transforme-t-elle son potentiel énergétique et sa richesse géologique en puissance régionale ? », organisé lors de la deuxième édition de l'étude « CEO Survey » par le cabinet PwC au Centre international des conférences Abdelatif-Rahal à Alger, le ministre a souligné la constance de la politique énergétique nationale. Il a affirmé que, quels que soient les contextes ou les difficultés rencontrées, l'Algérie a toujours su tenir ses engagements, une fiabilité déjà démontrée par le passé.

Il a également rappelé que le pays bénéficie de ressources considérables, notamment d'importantes réserves d'hydrocarbures et d'infrastructures performantes, à l'image des gazoducs reliant l'Algérie à l'Europe. Ces éléments renforcent sa position de partenaire stratégique sur le long terme. Selon lui, les évolutions géopolitiques actuelles ne traduisent pas une rupture des marchés énergétiques, mais plutôt une phase de réajustement mettant en avant la nécessité de garantir la sécurité et la stabilité des approvisionnements.

Dans cette dynamique, Mohamed Arkab a mis en avant une stratégie re-



posant sur la consolidation des partenariats existants, notamment avec les pays européens, tout en poursuivant une diversification progressive des débouchés. Cette orientation s'appuie en particulier sur le développement des capacités de gaz naturel liquéfié, offrant à l'Algérie la possibilité d'accéder à de nouveaux marchés et de renforcer la souplesse de ses exportations.

Poursuivant dans ce sens, il a indiqué que des investissements continus sont engagés pour moderniser et étendre les infrastructures énergétiques,

avec des projets d'envergure tels que le gazoduc transsaharien. Ce type d'initiative vise à consolider la place de l'Algérie en tant que hub énergétique à la fois régional et continental.

Dans une perspective de renouvellement des ressources, le pays a lancé le programme « Algeria Bid Round 2026 », proposant sept blocs immédiatement ouverts à l'exploration et à l'exploitation. Le ministre a précisé que l'ambition nationale à l'horizon 2030 est de faire de l'Algérie un pôle énergétique majeur, capable de transformer

ses richesses naturelles en valeur industrielle ajoutée, tout en renforçant son rôle de partenaire fiable au service de la sécurité énergétique mondiale, à travers des coopérations durables fondées sur des intérêts mutuellement bénéfiques.

Ce panel a réuni, aux côtés de Mohamed Arkab, plusieurs responsables, dont le ministre de l'Énergie et des Énergies renouvelables, Mourad Adjel, le ministre des Mines, Mourad Hanifi, ainsi que le PDG de Sonatrach, Noureddine Daoudi, et le PDG de Tosyali Algérie, Alp Topcuoglu.

A cette occasion, Noureddine Daoudi a souligné que le lancement de « Algeria Bid Round 2026 » illustre la capacité d'adaptation et la réactivité de l'Algérie dans la valorisation de son potentiel minier. Il a également mis en avant l'existence d'un programme d'investissement conséquent prévu sur les cinq prochaines années, couvrant l'ensemble de la chaîne de valeur du secteur.

Enfin, il a rappelé que, malgré les dynamiques de transition énergétique, les énergies fossiles représentent encore plus de 80 % de la demande mondiale en 2026, et demeureront essentielles pour accompagner progressivement l'évolution vers des modèles énergétiques plus durables au cours des décennies à venir.

DA

AGENDA DE L'ONU POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

L'ÉLABORATION DU DEUXIÈME RAPPORT NATIONAL VOLONTAIRE DE L'ALGÉRIE

Un atelier consultatif s'est tenu, mardi à Alger, pour l'élaboration du deuxième rapport national volontaire de l'Algérie relatif aux objectifs de l'Agenda des Nations unies pour le développement durable 2030, durant lequel a été souligné l'engagement constant de l'Algérie à atteindre ces objectifs et à renforcer ses efforts en matière de développement.

Les travaux de cet atelier organisé sous le thème "l'Algérie, vers un avenir durable et inclusif", ont été coprésidés par le secrétaire d'État auprès du ministre des Affaires étrangères, chargé de la Communauté nationale à l'étranger, M. Sofiane Chaib, et le président du Conseil national économique, social et environnemental (CNESE), M. Mohamed Boukhari, en présence du conseiller auprès du président de la République, chargé des affaires économiques, M. Farid Kourtel, ainsi que des représentants des agences des Nations Unies en Algérie, et de plusieurs secteurs ministériels, outre des membres des deux chambres du Parlement, et des représentants de la société civile et du milieu académique.

Cet atelier s'inscrit dans le cadre des préparatifs en cours pour l'élaboration du deuxième rapport national volontaire, que l'Algérie compte présenter lors du forum politique de haut niveau prévu en juillet prochain à New York (États-Unis), sous le patronage du Conseil économique et social des Nations Unies, lequel constitue une plateforme annuelle d'examen des progrès réalisés dans la mise en œuvre de l'Agenda 2030, selon les explications fournies lors de la rencontre.

Dans une allocution prononcée à cette occasion, M. Chaib a réaffirmé l'engagement de l'Algérie à mettre en œuvre cet Agenda à travers l'intégration volontaire de ses objectifs dans les différentes politiques publiques, soulignant le rôle du rapport dans

l'évaluation de ce processus, en sus d'être "un mécanisme diplomatique stratégique s'inscrivant dans les efforts de l'Algérie visant à renforcer sa position sur la scène internationale et à mettre en avant son expérience de développement fondée sur l'équilibre entre les dimensions économique, sociale et environnementale".

Ce rapport constitue également une "plateforme pour réaffirmer les positions constantes de l'Algérie appelant à la réforme du système de gouvernance mondiale, au renforcement du principe d'équité internationale et à l'accès équitable des pays en développement aux moyens de mise en œuvre, notamment le financement, les technologies et le renforcement des capacités", a-t-il ajouté.

A son tour, M. Boukhari a affirmé "l'engagement résolu de l'Algérie, depuis l'adoption de l'Agenda 2030 en 2015, à intégrer ces objectifs dans sa politique nationale, comme en témoignent la consécration des principes du développement durable dans la Constitution de 2020 et la volonté politique ferme fondée sur l'action et l'efficacité dans la performance".

De son côté, la Représentante résidente du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), Natasha Van Rijn, a estimé que l'élaboration par l'Algérie de ce rapport "ne constitue pas une simple formalité, mais traduit une maturité institutionnelle et démocratique, dans la mesure où il rassemble les différents acteurs dans un processus participatif", notant qu'il "contribuera à renforcer la position de l'Algérie parmi les pays les plus avancés en Afrique dans la mise en œuvre de l'Agenda 2030".

Dans ce contexte, la poursuite par l'Algérie du renforcement de ses investissements dans le capital humain, à travers le soutien de divers secteurs,

reflète son engagement en faveur du bien-être de ses citoyens, a-t-elle souligné, mettant en avant les efforts déployés pour diversifier l'économie et renforcer l'orientation vers la transition énergétique, en s'appuyant sur ses potentialités en énergies renouvelables, tout en conciliant les exigences du développement et les engagements climatiques.

Mme Van Rijn a, en outre, salué le "rôle stratégique" de l'Algérie au niveau du continent, précisant qu'il "ne se limite pas à sa taille ou à la solidité de ses institutions, mais se manifeste par une vision claire d'un État assumant ses responsabilités envers ses citoyens, s'ouvrant à l'évaluation internationale et avançant avec détermination vers la réalisation du développement durable".

De son côté, le directeur général de l'Office national des statistiques (ONS), Kamel Oukaci, a indiqué que cette rencontre ne représente pas une simple étape technique, mais incarne concrètement l'approche participative et globale adoptée par l'Algérie pour évaluer les politiques publiques et mesurer les progrès accomplis vers la réalisation des objectifs de l'Agenda 2030.

A noter que l'atelier, organisé par le CNESE, en partenariat avec le ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, a comporté deux sous-ateliers (économique et social), visant à enrichir le débat en relayant les préoccupations des différents acteurs et en proposant des recommandations scientifiques en sus des analyses académiques approfondies, contribuant à conférer au contenu du rapport une dimension scientifique et pratique intégrée.

RA

AGENCE ALGÉRIENNE DE PROMOTION DE L'INVESTISSEMENT

PUBLICATION DES TEXTES ENCADRANT L'ACTIVITÉ DES GUICHETS UNIQUES D'ICI UNE SEMAINE

Le Directeur général (DG) de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), Omar Rekkache, a annoncé, mardi à Alger, la publication d'ici une semaine des nouveaux textes réglementaires encadrant l'activité des guichets uniques relevant de l'AAPI, ce qui permettra d'améliorer la prise en charge des investisseurs.

Cette annonce a été faite lors d'une séance de dialogue dans le cadre de la 2e session de la rencontre organisée, au Centre international de conférences (CIC) Abdelatif-Rahal, par le cabinet PwC pour présenter les résultats de l'enquête internatio-

nale "PwC CEO Survey", en collaboration avec le Conseil du renouveau économique algérien (CREA), et ce, en présence de membres du Gouvernement, de responsables d'instances et d'entreprises économiques, ainsi que d'experts. Dans son intervention à cette occasion, M. Rekkache a précisé que "ces nouveaux textes encadrant l'activité des guichets uniques seront publiés d'ici une semaine, après leur approbation par le Gouvernement".

Qualifiant la publication de ces textes d'"étape importante dans le processus d'amélioration du cli-

mat des affaires", le DG de l'AAPI a souligné que l'objectif est de faire des guichets uniques "une véritable interface unique au service des investisseurs" à même d'améliorer leur prise en charge et de lever l'ensemble des obstacles.

L'élaboration de ces textes s'est effectuée en concertation avec le CREA, a-t-il ajouté, indiquant qu'une journée d'information sera prochainement organisée pour en présenter les détails.

RE

SIDI BEL-ABBES

NUMÉRISATION, IA ET PROSPECTIVE ÉCONOMIQUE AU CŒUR D'UN SÉMINAIRE

L'Université Djillali-Liabès de Sidi Bel-Abbes a accueilli hier mardi un séminaire national autour du thème : « IA et pilotage de la mutation financière : leviers et approches pour consolider l'économie nationale et devancer l'avenir », réunissant universitaires, experts et spécialistes des secteurs technologique et financier.

Par Ali Boudefel

Hafid Fethi, doyen de la Faculté des sciences économiques, commerciales et de gestion, a indiqué que cette manifestation a pour but de souligner l'importance grandissante de l'intelligence artificielle dans la modernisation du secteur financier et l'amélioration des dispositifs économiques, en cohérence avec la feuille de route étatique pour une transition



numérique intégrale.

Lors du discours d'ouverture, le professeur Kadri Alaeddine, président du séminaire, a insisté sur la nécessité de faire de l'IA un socle pour l'entrepreneuriat et l'évolution

des services bancaires et financiers. Selon lui, l'usage de ces technologies renforcerait la compétitivité nationale et offrirait des analyses prospectives fiables pour relever les défis à venir. Saïd Mohamed, responsable de

l'équipe « Finance et Affaires internationales », a précisé que le programme couvre plusieurs volets scientifiques, dont les usages de l'IA dans la gestion financière et comptable, les démarches de digitalisation et leurs répercussions sur la croissance, sans oublier les dispositifs juridiques et techniques de sécurisation des données financières à l'ère des systèmes intelligents.

Porté par la Faculté des sciences économiques de l'université locale et placé sous la tutelle du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, ce séminaire offre un cadre d'échange entre chercheurs de plus de trente établissements et opérateurs économiques. Les ateliers programmés visent à produire des préconisations concrètes pour concevoir une trajectoire d'intégration des solutions intelligentes dans le tissu économique national.

A.B

TIZI-OUZOU

24 PROJETS TUP-HIMO LANCÉS EN 2026

Par Tinhinane Bendahmane

Selon la direction locale de l'action sociale et de la solidarité, mardi, vingt-quatre opérations relevant du dispositif des Travaux d'utilité publique à haute intensité de main-d'œuvre (TUP-HIMO) seront bientôt mises en œuvre durant l'année 2026 dans la wilaya de Tizi-Ouzou.

Supervisé par l'Agence de développement social (ADS), ce programme couvre plusieurs actions issues surtout des secteurs de l'éducation et des infrastructures routières, afin d'améliorer les conditions de vie dans diverses communes de la région.

Un avis de consultation a été diffusé hier lundi. Le programme comprend deux axes. Le premier, axé sur l'entretien et la rénovation du réseau routier, comporte 13 interventions réparties dans

les communes d'Ait Toudert, Agouni Gueghrane, Assi Youcef et Yatafene.

Près de 48 kilomètres de routes sont concernés, dont la remise en état de tronçons de chemins communaux et de wilaya, essentiels au désenclavement des zones rurales, précise la DASS. Parmi les sections visées : sur le CW 11 à Ait Toudert, le tronçon menant au lycée (2,6 km) et celui de Bouchikar (2,5 km), ainsi que le chemin communal de Taguemount vers Ait Abdelouhabbas (4 km).

À Agouni Gueghrane, les travaux incluent l'entretien des CC Ait El Kaid (12 km), Ait Ighil (4 km), Azoune (2 km), Ait Slimane (1 km) et Agouni Gherghar (3 km).

À Assi Youcef, le chemin desservant Ait El Kacem (5 km) sera traité, tandis qu'à Yatafene, les sections du CW 11 à l'intersection (1,2 km) et vers Tala Melloul (6,4 km) seront réhabilitées, sans

oublier l'entretien de la piste reliant Djedi Moussa à Ighzren (2,1 km). Le second volet du TUP-HIMO porte sur la rénovation et l'entretien de 11 établissements scolaires répartis dans les communes de Yakourene, Bouzeguene, Idjeur et Timizart, afin d'améliorer les conditions d'étude dans les écoles des villages bénéficiant de ces chantiers de proximité.

Ce programme, rappelons-le, permet la réalisation de petits projets d'entretien et de réhabilitation d'équipements publics, améliorant ainsi les services et le cadre de vie des habitants des zones visées, notamment les plus isolées.

Il a pour but de créer massivement des emplois temporaires, de soutenir l'artisanat et les petits entrepreneurs locaux, et de favoriser l'émergence de micro-entreprises.

T.B

OUM EL-BOUAGHI

RÉCEPTION D'UN POSTE DE TRANSFORMATION ÉLECTRIQUE À AÏN FAKROUN AVANT LA FIN 2026

Le projet de réalisation d'un poste de transformation électrique (60/30 kV) dans la commune d'Aïn Fakroun (Oum El-Bouaghi) sera réceptionné "avant la fin de l'année en cours 2026", a-t-on appris mardi auprès de la Direction locale de distribution de l'électricité et du gaz. La mise en service de ce projet, inscrit au titre du programme d'investissement de l'année 2026, viendra renforcer le réseau électrique et améliorer la qualité de service, permettant ainsi d'accompagner la dynamique de développement dans la région, a précisé la responsable du service de communication de cette direction, Nariman Ben Zlikha, dans une déclaration à l'APS. La même responsable a souligné que l'entrée en exploitation de ce projet, dont le taux d'avancement des

travaux a atteint 95%, contribuera à atténuer la pression sur le poste de transformation d'Oum El-Bouaghi (60/30 kV) qui alimente actuellement la commune d'Aïn Fakroun. Il permettra également d'augmenter la capacité de consommation électrique de la wilaya, passant de 370 à 450 MVA (mégavoltampères). Par ailleurs, Mme Ben Zlikha a indiqué qu'une enveloppe financière de 410 millions de DA a été allouée au titre du programme d'investissement (2026) de la direction de distribution d'Oum El-Bouaghi pour le renforcement des postes de transformation ainsi que des réseaux de distribution de moyenne et basse tension à travers les différentes communes.

R.R

OUARGLA

MISSIONS ET ATTRIBUTIONS DU FONDS DE GARANTIE AUTOMOBILE, THÈME D'UNE JOURNÉE D'ÉTUDE

Les missions et attributions du Fonds de garantie automobile (FGA) est le thème d'une journée d'étude organisée, mardi au centre régional des archives judiciaires d'Ouargla, à l'initiative de la Cour de Justice d'Ouargla.

Dans son intervention, le président de la Cour, Omar Mouni, a indiqué que l'Etat a mis en place d'importants mécanismes réglementaires, dont le FGA, pour assurer l'indemnisation des victimes des accidents de circulation, dans les cas non-assurés et insolubles.

De son côté, le procureur général près la Cour d'Ouargla, Aziz Zaïm, a mis en avant la nécessité de se conformer à la jurisprudence et l'échange d'expériences entre les différents acteurs dans le domaine juridique, avant d'expliquer que de pareilles rencontres sont mises à profit pour approfondir les connaissances et uniformiser les points de vue quant aux meilleures voies d'activer le FGA en vue de protéger les victimes des accidents de circulation, dans le respect de la réglementation.

Pour sa part, le Directeur Général (DG) du FGA, Bilal

Boureghoud, a indiqué que les accidents de la circulation causés par des parties non-identifiées, des non-assurés ou ceux ayant résilié l'assurance, mettent la victime en situation de non-couverture et sans droits. Le législateur algérien a mis en place, pour cela, ce mécanisme légal (FGA), à l'effet de prendre en charge ce genre de victimes et les indemniser dans le cadre de la solidarité nationale, a-t-il ajouté.

Initiée en coordination avec le FGA, la rencontre a regroupé des cadres et responsables des Caisses de sécurité sociale, des cadres de la Police judiciaire, des universitaires et des auxiliaires de justice.

Elle a permis de passer en revue des thèmes liés au "cadre juridique et réglementaire du FGA", "le rôle de la justice dans la mise en œuvre de la loi pour la protection des droits des victimes d'accidents corporels ou leurs ayants droit" et "l'impact de ce mécanisme sur le maintien de l'ordre public et les limites de l'autorité du magistrat dans l'évaluation des taux d'infirmité et des indemnisations".

R.R

AÏN TEMOUCHENT

LA SALLE

OMNISPORTS LARBI BENDJERID MISE AUX STANDARDS ACTUELS

Le directeur de la jeunesse et des sports de la wilaya, Mohamed Benarbia, a annoncé hier mardi que la salle omnisports Chahid Larbi Bendjerid d'Aïn Temouchent a subi des travaux de remise à niveau et de modernisation, lui conférant désormais une allure répondant aux exigences contemporaines. Cette intervention, réalisée dans le cadre du programme sectoriel de la dernière année, a nécessité un budget de 90 millions de dinars, consacré à des aménagements, à la rénovation ainsi qu'à l'équipement de cet édifice avec du matériel récent et adapté à ce genre d'équipements sportifs. Les interventions ont concerné notamment la refonte du terrain selon des critères récents et de qualité supérieure, la construction d'une gradine de 500 places, l'amélioration de l'éclairage intérieur et extérieur pour permettre des rencontres nocturnes, et l'installation de panneaux numériques pour l'affichage des résultats et du chronométrage.

Dans le cadre de cette même action, deux aires extérieures rattachées à la salle ont également été revues, offrant ainsi aux clubs et jeunes talents un lieu approprié pour l'entraînement et certaines compétitions en extérieur. La salle omnisports Chahid Larbi Bendjerid, qui figure parmi les équipements majeurs de la wilaya pour les sports collectifs, est prévue pour recevoir diverses rencontres de basket-ball, handball et volley-ball. Sa réouverture dans cette nouvelle version est attendue au cours du mois de mai prochain, a précisé la même source.

T.B

INDUSTRIE MINIÈRE

LE GHANA PRIVILÉGIE LES SOCIÉTÉS LOCALES POUR L'EXPLOITATION DE SES RESSOURCES

Le Ghana, premier producteur d'or du continent africain, est actuellement en train de mettre en place une stratégie minière intéressante qui pourrait transformer durablement son industrie et inspirer d'autres pays africains. L'objectif principal est de promouvoir le contenu local, c'est-à-dire de donner la priorité aux entreprises nationales dans l'exploitation des ressources naturelles, pour créer des champions capables de rivaliser avec les multinationales et de gérer directement les mines. Cette politique vise à renforcer la souveraineté économique du pays et à s'assurer que les richesses de son sous-sol profitent davantage à l'économie ghanéenne et à ses citoyens.

Par Rihab Taleb

La Minerals Commission, régulateur du secteur minier, a récemment adressé des mises en demeure à trois grandes compagnies internationales, Newmont, AngloGold Ashanti et Zijin Mining. Ces sociétés sont désormais tenues de confier leurs opérations minières à des contractants locaux avant décembre 2026. Cette obligation vient s'ajouter à une réglementation instaurée en janvier 2025, qui impose aux compagnies de recourir exclusivement à des entreprises 100 % ghanéennes pour l'exploitation à ciel ouvert, et à des entités détenues à au moins 50 % par des nationaux pour les opérations souterraines. La quasi-totalité des grands exploitants actifs dans le pays s'est déjà conformée à cette règle. Newmont, cependant, a demandé un report de sa mise en conformité à 2027, mais le régulateur a rejeté cette demande, déclarant que d'autres sociétés cotées en bourse, comme Gold Fields, avaient déjà respecté l'exigence. Les autorités ont averti que les contrevenants s'exposent d'abord à de lourdes amendes, puis, en cas de persistance, à la fermeture de leurs mines.

Cette stratégie commence déjà à produire des résultats visibles : un exemple emblématique est celui d'Engineers and Planners Ltd (E&P),



société dirigée par Ibrahim Mahama, frère de l'ancien président John Mahama. Ancien sous-traitant sur la mine de Damang, E&P a remporté l'appel d'offres pour reprendre entièrement l'exploitation du site, après près de trente ans de gestion par Gold Fields. Le comité d'évaluation a justifié ce choix par la connaissance approfondie qu'a E&P des opérations, de l'infrastructure et de la géologie du site, ainsi que par sa capacité à mobiliser un financement d'au moins 500 millions de dollars pour poursuivre les activités. L'entreprise propose même un plan visant à prolonger la durée de vie de la mine de dix ans supplémentaires. Ce succès est perçu comme un exemple concret de la stratégie ghanéenne : grâce à l'expérience accumulée en tant que sous-traitant, une société locale est désormais en mesure de reprendre la gestion complète d'un actif industriel majeur.

Cette transformation ne se fait pas sans tensions. Le syndicat des mineurs du Ghana, qui représente environ 14 000 travailleurs, a annoncé une résistance coordonnée à l'injonction de la Minerals Commission, pouvant aller jusqu'à des grèves et des manifestations.

Son président, Abdul Moomin Gbana, souligne que les sociétés locales versent des salaires inférieurs d'environ 50 % à ceux pratiqués par les multinationales, offrent une sécurité d'emploi moindre et présentent des défaillances dans le versement des cotisations sociales. Ces critiques soulignent un défi flagrant : si la stratégie du contenu local favorise l'émergence de champions nationaux, elle doit aussi garantir de meilleures conditions de travail et une compétitivité durable. La Minerals Commission reconnaît ces problèmes. Son directeur général, Isaac Tandoh, a annoncé des mesures pour encadrer les prix et renforcer la surveillance des contractants, afin d'éviter les abus et d'assurer une meilleure protection des travailleurs.

Pour les experts, la réussite de cette politique dépendra de la capacité des entreprises locales à respecter les standards internationaux de performance, de rentabilité et d'efficacité. Ahamadou Mohamed Maïga, le directeur exécutif du cabinet Extractive & Energy Investment Council, rappelle que les compagnies minières ont des objectifs stricts en matière de productivité et de résultats financiers.

Les injonctions réglementaires devront donc s'accompagner d'un renforcement effectif des capacités techniques des contractants locaux et d'un accès à des financements adaptés aux spécificités des projets miniers. Sans ces conditions, les sociétés ghanéennes risquent de ne pas être en mesure de rivaliser avec les multinationales sur le long terme.

En dehors des aspects économiques, cette stratégie a une dimension politique et sociale : c'est une preuve que le Ghana veut reprendre le contrôle de ses ressources naturelles et s'assurer que leur exploitation profite directement à ses citoyens. Elle ouvre également la voie à une nouvelle génération d'entrepreneurs locaux, capables de mobiliser des capitaux importants et de gérer des projets industriels complexes. Mais elle met aussi en lumière les défis liés à la gouvernance, à la transparence et à la protection des travailleurs, qui devront être relevés pour que cette politique soit durable.

Le Ghana a lancé une stratégie qui pourrait inspirer d'autres pays africains producteurs de minerais, tels que la République démocratique du Congo, le Mali ou la Tanzanie, qui réfléchissent eux aussi à renforcer le contenu local dans leurs industries extractives. En donnant la priorité aux acteurs nationaux, le Ghana espère construire une industrie minière plus indépendante, plus résiliente et plus bénéfique pour son économie. Le cas de la mine de Damang, désormais entre les mains d'E&P, servira de test grandeur nature pour mesurer la viabilité de cette stratégie. Si l'expérience est concluante, elle pourrait ouvrir la voie à une nouvelle ère où les ressources africaines seront exploitées par des entreprises africaines, au profit direct des populations et des économies locales. Mais pour que cela soit gagné, il faudra conjuguer efficacité, compétitivité et respect des droits des travailleurs. Le Ghana a lancé le mouvement, et le monde observe attentivement pour voir si ses champions nationaux sauront transformer l'essai et devenir les nouveaux visages de l'exploitation minière africaine.

R.T

APRÈS L'ENLÈVEMENT DES NÉGOCIATIONS AU MOYEN-ORIENT LES PRIX DU PÉTROLE S'ENVOLENT

Lundi, les prix du pétrole ont augmenté à la suite d'un week-end sans avancée dans les pourparlers entre Washington et Téhéran, ce qui alimente les craintes d'un maintien prolongé de la fermeture du détroit d'Ormuz.

Le baril de Brent de la mer du Nord, échéance juin, a bondi de 2,75 % pour s'établir à 108,23 dollars. Son homologue américain, le West Texas Intermediate pour la même échéance, a progressé de 2,09 % à 96,37 dollars. Selon Fawad Razaqada, analyste chez Forex.com, « la situation est loin d'être claire ». Donald Trump a annulé samedi la visite prévue de sa délégation au Pakistan destinée à négocier avec l'Iran. « Si les Iraniens veulent discuter, ils peuvent venir à nous ou nous téléphoner », a-t-il lancé dimanche. D'après le média américain Axios, Téhéran a adressé aux États-Unis une nouvelle offre visant à rouvrir le détroit d'Ormuz et à mettre fin à la guerre, pour ne discuter du dossier nucléaire que dans un second temps. Mais le secrétaire d'État Marco Rubio, interrogé lundi sur Fox

News, a estimé que ces propositions iraniennes sur Ormuz ne satisfont pas les exigences américaines. Les analystes d'ING soulignent que « l'absence d'avancée provoque un resserrement quotidien du marché, ce qui contraint les cours pétroliers à se corriger vers le haut ». En visite en Russie, le ministre iranien des Affaires étrangères Abbas Araghchi a quant à lui accusé Washington d'avoir saboté leurs pourparlers de paix. Gregory Brew, d'Eurasia Group, estime que « la progression des exportations hors du Moyen-Orient demeure insuffisante pour compenser la pénurie due à la fermeture d'Ormuz ». Ces hausses « ne devraient pas excéder 2,5 millions de barils quotidiens », a-t-il évalué, un volume bien inférieur à la dizaine de millions de barils qui transitaient chaque jour par ce passage avant la guerre. En l'absence d'une réouverture de cet étroit corridor avant juin ou juillet, « le risque devient conséquent de voir émerger une véritable crise », avertit Ole R. Hvalbye, de SEB.

N.B

CRISE ÉNERGÉTIQUE EN AFRIQUE DE L'OUEST LE GHANA STOPPE SES VENTES D'ÉLECTRICITÉ APRÈS UN SINISTRE INDUSTRIEL

Par Nawal Bordji

À la suite d'un violent sinistre ayant ravagé l'une de ses infrastructures de production, le Ghana a totalement interrompu ses livraisons d'électricité à trois pays voisins – le Burkina Faso, le Togo et le Bénin – a rapporté Sika Finance ce lundi 27 avril 2026.

Selon le média, les autorités ghanéennes ont actionné une mesure exceptionnelle : cesser toute exportation de courant pour garantir la sécurité de l'alimentation interne. Cette décision, jugée rare, illustre à la fois l'ampleur de l'accident et les fragilités chroniques du réseau électrique national. L'incendie, qui se serait déclaré le 23 avril au sein d'un poste de transport lié au barrage d'Akosombo, dans l'est du pays, a détruit des équipements vitaux, entraînant un manque évalué entre 720 et près de 1 000 mégawatts. Ce déficit représente une portion notable de la capacité énergétique ghanéenne, alors que la demande maximale atteint habituellement environ 4 400 MW. Les autorités ont précisé que l'installation endommagée assurait à elle seule jusqu'à 70 % de la capacité de transit associée à ce site stratégique.

N.B

L'EAU COMME LEVIER DE PRESSION À GHAZA MSF DÉNONCE LA PRIVATION D'EAU ET SES CONSÉQUENCES DRAMATIQUES SUR LA POPULATION

Les Médecins Sans Frontières (MSF) ont dénoncé, mardi, la poursuite par l'entité sioniste du génocide à Ghaza à travers la privation d'eau imposée à la population de Ghaza.

Par Malika Azeb

Dans un communiqué, MSF lance un appel aux autorités sionistes afin de rétablir immédiatement un accès suffisant à l'eau pour les Palestiniens. Entre destruction des infrastructures et entraves à l'approvisionnement, la privation délibérée d'eau infligée aux Palestiniens fait partie intégrante du génocide perpétré par l'entité sioniste, indique le communiqué intitulé « L'eau comme arme : la destruction et la privation des services d'eau et d'assainissement ».

« Les autorités sionistes savent que sans eau, la vie s'arrête. Pourtant, elles ont systématiquement et délibérément détruit les infrastructures hydrauliques à Ghaza, tout en bloquant de manière constante l'entrée des équipements liés à l'eau », a déclaré Claire San Filippo, responsable des urgences à MSF.

La privation d'eau s'ajoute aux conditions de vie désastreuses, à une surpopulation extrême et à l'effondrement du système de santé, ce qui crée un environnement propice à la propagation des maladies. « Les Palestiniens ont été blessés et tués alors qu'ils tentaient simplement d'accéder à l'eau », lit-on dans le rapport de MSF.

Le rapport indique que l'entité



sioniste a détruit près de 90 % des infrastructures d'eau et d'assainissement à Ghaza, notamment les stations de dessalement, les forages, les canalisations et les réseaux d'égouts. Les équipes de MSF ont documenté des tirs directs de l'armée sioniste sur des camions-citernes ainsi que la destruction de forages, qui constituent une source vitale pour des milliers de Palestiniens.

Médecins Sans Frontières ont souligné que la pénurie d'eau organisée par l'entité sioniste est

telle qu'il est devenu pratiquement impossible de fournir des quantités suffisantes à la population. Ils ont précisé que les autorités sionistes ont délibérément interdit ou restreint l'entrée des équipements indispensables au traitement et à la distribution de l'eau. Les demandes adressées aux responsables sionistes pour l'introduction de matériel essentiel, tel que les unités de dessalement, les pompes, le chlore ou tout autre produit de traitement de l'eau, sont restées sans réponse ou ont été

catégoriquement refusées.

Le rapport, fondé sur des données de MSF et des témoignages recueillis par son personnel entre 2024 et 2025, révèle que « l'instrumentalisation répétée de l'eau par l'entité sioniste relève d'un schéma récurrent, systématique et cumulatif ». Elle vient s'ajouter aux meurtres de civils, à la destruction des structures de santé et à la démolition des habitations, provoquant des déplacements massifs de population. L'ensemble de ces éléments traduit, selon l'organisation, une volonté d'imposer des conditions de vie destructrices et inhumaines aux Palestiniens de Ghaza.

Les conséquences sont jugées « considérables pour la santé, l'hygiène et la dignité des populations, notamment pour les femmes et les personnes en situation de handicap », a mis en garde MSF.

Il convient de rappeler que MSF est le deuxième principal producteur d'eau potable dans la bande de Ghaza, après les autorités locales. En mars 2026, malgré des conditions de travail extrêmement difficiles, l'organisation produisait ou distribuait plus de 5,3 millions de litres d'eau par jour et, durant le même mois, elle a assuré la distribution de plus de 100 millions de litres d'eau.

M.A

CONSEIL DE SÉCURITÉ

RÉUNION DE HAUT NIVEAU SUR LE MOYEN-ORIENT

Le Conseil de sécurité des Nations unies tiendra mardi un débat ouvert de haut niveau consacré à la situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne, sous la présidence du Bahreïn pour le mois d'avril.

La séance sera présidée par le ministre des Affaires étrangères du Bahreïn, l'ambassadeur Abdelatif ben Rachid Al-Zayani.

Des exposés seront présentés par le secrétaire général adjoint de l'ONU chargé des affaires du Moyen-Orient, Khaled Al-Khiari, ainsi que par le ministre des Affaires étrangères de la Norvège, Espen Barth Eide, en sa qualité de président du Comité de liaison ad hoc.

Les discussions devraient se concentrer sur

les efforts internationaux visant à consolider le fragile cessez-le-feu dans la bande de Ghaza.

Malgré la poursuite du cessez-le-feu, des rapports des Nations unies indiquent des violations répétées, avec des centaines de Palestiniens tombés en martyrs depuis son entrée en vigueur en octobre 2025, dans un contexte d'inquiétudes croissantes concernant la détérioration de la situation humanitaire, notamment après des attaques contre des installations civiles et la perturbation de services essentiels.

Sur le plan humanitaire, une évaluation conjointe des Nations unies, de l'Union européenne et de la Banque mondiale estime les

besoins de reconstruction à Ghaza à environ 71,4 milliards de dollars sur la prochaine décennie, en raison des destructions massives touchant les infrastructures et les habitations, ainsi que les établissements de santé et d'éducation, avec le déplacement d'environ 1,9 million de personnes.

La session devrait également aborder l'évolution de la situation en Cisjordanie, où les violences liées aux colonies et aux opérations militaires se sont intensifiées, ainsi que des mesures renforçant le contrôle administratif sioniste sur certaines zones.

R.I

GHAZA ET CISJORDANIE OCCUPÉES L'ONU ALERTE SUR UNE SITUATION "EN DÉGRADATION PROGRESSIVE"

Un haut responsable de l'ONU a averti mardi que la situation dans la bande de Ghaza et en Cisjordanie occupées se détériorait "progressivement", dans un contexte où les tensions régionales détournent l'attention internationale.

Le secrétaire général adjoint des Nations unies pour le Moyen-Orient, Khaled Khiari, a déclaré, devant le Conseil de sécurité, que "les tensions et les hostilités qui ont bouleversé le Moyen-Orient ces dernières semaines ont détourné l'attention de la situation dans les territoires palestiniens occupés", ajoutant que "loin des projecteurs, la situation à Ghaza et en Cisjordanie, y compris à El Qods-Est, se détériore progressivement".

Soulignant que la quasi-totalité de la population de Ghaza a été déplacée, il a indiqué qu' "environ 1,8 million de personnes, soit presque l'ensemble de la population de Ghaza, vivent déplacées dans des camps de personnes déplacées internes (IDP) et dépendent de l'aide, dans un contexte d'hostilités persistantes, d'infrastructures dévastées et de risques sanitaires croissants".

S'il a relevé des améliorations limitées dans l'acheminement de l'aide, il a averti que "l'accès imprévisible, le nombre res-

treint de points de passage opérationnels et les restrictions sur les biens humanitaires essentiels" imposés par l'entité Sioniste continuaient d'entraver la réponse des Nations unies.

Il a insisté sur la nécessité d'avancer d'urgence sur des plans portant "non seulement sur l'aide humanitaire, mais aussi sur le relèvement précoce et la reconstruction".

Khaled Khiari a également évoqué un cessez-le-feu "de plus en plus fragile", soulignant que les civils continuent de "supporter le poids des violences en cours".

En Cisjordanie occupée, il a signalé une intensification de l'expansion des colonies sionistes, avec l'approbation par l'occupant sioniste de 34 nouvelles implantations en une seule décision, le 25 mars, "la plus importante de ce type à ce jour". Il a aussi indiqué que les attaques contre les Palestiniens s'intensifiaient, affirmant que "des communautés entières sont désormais régulièrement confrontées à des violences meurtrières, des actes de vandalisme et de harcèlement, souvent en présence de soldats sionistes ou avec leur participation".

R.I

SOUDAN L'ARMÉE DÉJOUÉ UNE ATTAQUE DES FSR DANS LE NIL BLEU

L'armée soudanaise a réussi à repousser une attaque menée par les Forces de soutien rapide (FSR) visant la zone stratégique de Sali, dans l'Etat du Nil Bleu, marquant un nouvel épisode des affrontements en cours entre les deux parties, ont indiqué mardi des sources médiatiques soudanaises.

Selon des médias locaux et internationaux, de violents combats ont opposé l'armée aux FSR. L'armée soudanaise a réussi à déjouer l'attaque et à contraindre les assaillants à se retirer.

Ces affrontements interviennent dans un contexte d'intensification des opérations militaires dans plusieurs Etats du pays. La région du Nil Bleu est le théâtre d'affrontements, en raison de son importance stratégique.

Dans le même contexte, des organisations humanitaires ont mis en garde contre la détérioration de la situation humanitaire et sécuritaire au Soudan, à mesure que le conflit se prolonge et s'étend géographiquement, aggravant la souffrance des civils et les déplacements de populations dans plusieurs zones.

Depuis avril 2023, le Soudan est en proie à un conflit armé opposant l'armée aux Forces de soutien rapide (FSR), ayant fait des dizaines de milliers de morts et provoqué une grave crise humanitaire, marquée notamment par une situation de famine et le déplacement d'environ 13 millions de personnes.

R.I

CONNECTEUR USB-C

UN SEUL CÂBLE POUR TOUS VOS APPAREILS

Après les Smartphones et les autres appareils électroniques, le chargeur USB-C est désormais imposé aussi aux ordinateurs portables. Cette mesure vise à simplifier la vie des consommateurs et à réduire les déchets, tout en laissant de côté les modèles les plus puissants, comme les PC gaming.

Par Yakout Abina

Depuis le dimanche 26 avril 2026, tous les nouveaux ordinateurs portables commercialisés devront être équipés d'un port USB-C pour la recharge, quel que soit le fabricant. Cette mesure s'inscrit dans la continuité de la réglementation déjà appliquée aux smartphones en 2024, puis aux tablettes, consoles de jeu et écouteurs, afin d'offrir aux consommateurs « une solution unique et interopérable pour recharger tous types d'équipements électroniques ». Cette obligation découle de la directive européenne du 22 novembre 2022 concernant la mise à disposition sur le marché d'équipements radioélectriques. Le texte, déjà appliqué aux smartphones depuis décembre 2024, avait marqué un tournant en contraignant Apple à abandonner son câble Lightning au profit du connecteur standard.



En imposant ce chargeur universel, l'Union européenne poursuit deux objectifs majeurs. D'abord, alléger la facture des consommateurs en imposant un format unique de chargeur, évitant ainsi l'achat de câbles différents pour chaque appareil. Ensuite, réduire l'impact environnemental : selon la Commission européenne, les

chargeurs jetés ou inutilisés représentent près de 11 000 tonnes de déchets électroniques chaque année. Les grands fabricants d'ordinateurs portables (Apple, Lenovo, HP, Asus, Acer ou Dell) avaient obtenu un délai supplémentaire pour se conformer, mais celui-ci a expiré le 26 avril dernier. En pratique, la majorité des

marques avaient déjà anticipé cette transition. Le port USB-C, standard de 24 broches, s'impose désormais comme le connecteur universel pour recharger et transférer des données.

Toutefois, cette directive ne s'applique pas à l'ensemble du marché. D'abord, la mesure n'est pas rétroactive : seuls les appareils neufs mis sur le marché à partir du mardi 28 avril sont concernés. Les modèles déjà commercialisés avant cette date peuvent continuer à être vendus jusqu'à épuisement des stocks. Ceci dit, il existe une exception : les PC gaming et les machines destinées au montage vidéo, dont la puissance dépasse 100 watts, restent exclus du dispositif, l'USB-C ne pouvant fournir l'énergie nécessaire à ces appareils.

Comme pour les smartphones, les fabricants doivent désormais indiquer clairement si un chargeur est fourni avec l'ordinateur, par exemple via un pictogramme. L'Agence nationale des fréquences (ANFR) est chargée de veiller au respect de cette obligation. La réglementation ne s'arrête pas là. Dès 2028, la prochaine étape prévue concernera les blocs d'alimentation : les chargeurs des routeurs et des consoles devront eux aussi intégrer un port USB-C. **Y.A.**

PROTECTION DES DONNÉES ET INTELLIGENCE ARTIFICIELLE L'AFRIQUE À L'HEURE DES CHOIX CONTRAIGNANTS

Par Salim Nait Ouguelmim

Une étude récente, publiée le jeudi 23 avril par YellowCard – une société spécialisée dans les échanges de cryptomonnaies et les infrastructures de stablecoins destinées aux marchés émergents – dresse un état des lieux précis de la gouvernance numérique sur le continent africain.

Selon ce document intitulé Data protection and AI governance in Africa, quarante-cinq pays africains ont déjà adopté des lois encadrant la protection des données personnelles, tandis que seize autres se sont dotés de politiques nationales dédiées à l'intelligence artificielle (IA). Toutefois, cette progression législative ne s'accompagne pas partout d'une mise en œuvre homogène : la maturité des cadres réglementaires et les capacités réelles de contrôle restent très variables d'un État à l'autre.

Au cours de la dernière décennie, l'Afrique a accompli des avancées notables dans la régulation des informations à caractère personnel, portée par l'essor fulgurant de la digitalisation, l'intensification des échanges transfrontaliers de données et la multiplication des services reposant sur des plateformes en ligne. Sur les 45 nations ayant légiféré d'ici à la fin de l'année 2025, trente-neuf disposent désormais d'autorités de régulation pleinement fonctionnelles. Si la plupart de ces dispositifs s'inspirent des standards internationaux, leur effectivité demeure inégale, en raison notamment des disparités en matière de ressources institutionnelles et de maturation numérique.

Les économies les plus digitalisées – parmi lesquelles figurent le Nigeria, le Kenya, l'Afrique du Sud, le Ghana et le Rwanda – concentrent aujourd'hui leurs efforts sur l'application rigoureuse des textes existants, le renforcement de la cybersécurité et l'instauration de mécanismes de responsabilité pour les traitements de données sensibles. Cette tendance s'accompagne d'une montée en puissance des sanctions. En Ouganda, par exemple, un responsable d'une plateforme de prêt en ligne a écopé d'une peine d'emprisonnement pour défaut d'enregistrement auprès de l'autorité compétente et pour avoir manipulé des données

sans recueillir le consentement des personnes concernées. Au Kenya, le Bureau du commissaire à la protection des données (ODPC) a infligé des amendes pour conservation illégale et utilisation non autorisée d'informations personnelles. De son côté, la Commission nigérienne chargée de la protection des données (NDPC) a marqué les esprits en publiant une liste de plus de 1 300 organisations faisant l'objet d'enquêtes pour non-respect de la loi.

En parallèle, d'importantes failles subsistent dans les juridictions où les cadres juridiques restent fragiles ou émergents. Ces lacunes exposent les citoyens à des risques accrus et compliquent les opérations des entreprises actives sur plusieurs marchés africains.

Parmi les temps forts de l'année 2025, le rapport souligne l'entrée en vigueur de nouvelles législations sur la protection des données à Djibouti, en Gambie et en Algérie, ainsi que la mise en place d'autorités dédiées au Malawi, au Togo et en République du Congo. Il mentionne également la publication de directives sur la conformité au Nigeria, au Zimbabwe, en Ouganda et en Tanzanie.

Un rapprochement croissant entre protection des données et régulation de l'IA

En ce qui concerne la gouvernance de l'intelligence artificielle, les priorités affichées par les États divergent tout autant. Les stratégies nationales du Kenya, de la Côte d'Ivoire, de la Zambie, de l'Égypte et du Cameroun misent avant tout sur les infrastructures, la montée en compétences, le déploiement éthique de l'IA et la mise en place d'une supervision institutionnelle. Parallèlement, des projets de loi sur l'IA en Angola, au Nigeria et en Namibie annoncent une possible transition prochaine vers des règles contraignantes.

Dans l'ensemble, la majorité des politiques publiques consacrées à l'IA dans les seize pays concernés privilégient encore l'innovation et le renforcement des capacités locales, plutôt que l'adoption de dispositions contraignantes. L'approche africaine dominante est donc pragmatique et progressive : les gouvernements utilisent des instruments juridiques souples et des cadres politiques non coercitifs pour développer les compétences locales et attirer les investissements, tout en s'appuyant sur les lois existantes en matière de protection des données et de cybersécurité pour gérer les risques

immédiats.

Cependant, la diffusion rapide de l'IA, conjuguée à la consolidation progressive des régimes de protection des données et à l'influence croissante des régulations mondiales, laisse fortement présager qu'à moyen terme, bon nombre de stratégies africaines évolueront vers des dispositifs contraignants et exécutoires.

Le rapport met également en lumière une mutation essentielle de l'économie numérique du continent : la convergence de plus en plus nette entre la protection des données personnelles et la gouvernance de l'IA. Deux exemples illustrent cette dynamique : d'une part, le protocole d'accord trilatéral signé entre le Rwanda et la Malaisie pour coopérer sur la gouvernance éthique de l'IA, le développement des compétences et l'innovation ; d'autre part, le partenariat engagé par le Kenya avec l'Union européenne, l'agence allemande de coopération internationale (GIZ) et l'Union africaine en vue d'élaborer une stratégie nationale sur les données. Ces initiatives témoignent d'un mouvement vers une innovation coordonnée, fondée sur l'exploitation des données tout en intégrant des garanties solides de gouvernance.

Dans son ensemble, cette dynamique indique que l'année 2026 sera marquée par une application plus stricte des règles, une institutionnalisation accrue des organismes de contrôle, et une intégration plus étroite entre protection des données et régulation de l'IA à l'échelle du continent.

Face à cette évolution, les entreprises opérant en Afrique n'ont plus le choix : elles doivent désormais intégrer de manière proactive le principe de privacy by design – c'est-à-dire la prise en compte de la vie privée dès la conception des produits et services – ainsi que les exigences d'une IA éthique au cœur même de leurs infrastructures. Cette démarche est la seule à même de préserver leurs écosystèmes, de réduire les risques juridiques et réputationnels, et de maintenir cette confiance indispensable à toute croissance durable. Le rapport insiste sur ce point : aligner innovation technologique et conformité normative n'est pas un frein, mais bien un levier de compétitivité à long terme.

S.N.O

PROTECTION DE LA SANTÉ PUBLIQUE

LANCEMENT D'UNE CAMPAGNE CONTRE LES POLLUTIONS AUTOMOBILES À DJANET

Une campagne de sensibilisation menée par les services de sûreté remet en lumière les dangers de la pollution causée par les véhicules a été lancée à Djanet. L'initiative aborde à la fois les émissions polluantes, les déchets automobiles et leurs impacts sur la santé publique. Une mobilisation qui rappelle que la protection de l'environnement repose sur une responsabilité collective.

Par Chaimaa Sadou

Sous le ciel azur de la perle du Tassili, les services de la Sûreté de wilaya de Djanet ont lancé, en coordination avec la direction locale de l'Environnement, la Gendarmerie nationale et la Protection civile, une campagne de sensibilisation sur les risques liés aux nuisances environnementales du parc roulant. À travers des sorties de terrain au centre-ville et aux points de contrôle, cette action vise à informer les automobilistes et les citoyens sur les conséquences de comportements souvent banalisés, mais aux effets directs sur l'environnement et la santé publique.

Sur le terrain, les intervenants rappellent que la pollution automobile ne se limite pas aux fumées visibles sortant des pots d'échappement. La combustion de l'essence et du gasoil libère un cocktail d'émanations toxiques, des oxydes d'azote et des particules fines provoquant un stress oxydatif pour l'organisme. Ces émissions favorisent des maladies respiratoires, cardiaques et des complications graves pour les enfants et les personnes âgées.

Les agents de la Protection civile présents sur le terrain insistent sur un point précis : même une exposition modérée mais prolongée aux gaz d'échappement peut aggraver des pathologies existantes comme l'asthme ou l'hypertension.



La campagne insiste aussi sur les coûts sanitaires considérables. Selon des estimations internationales, la pollution atmosphérique liée au transport entraîne chaque année des centaines de milliards de dollars en soins et pertes de productivité. Aux États-Unis, ces dépenses dépassent les 600 milliards de dollars par an. En Chine, elles pèsent lourdement sur l'économie. En Afrique, plusieurs études soulignent un coût croissant, et l'Algérie considère désormais la pollution urbaine comme un enjeu majeur de santé publique. Une récente étude menée à Alger et Oran a d'ailleurs révélé une hausse notable des consultations pour bronchites chroniques durant les pics de pollution automobile.

Les organisateurs ajoutent que les fuites d'huiles usagées, de carburants et autres produits mécaniques contaminent les sols et peuvent atteindre les nappes phréatiques. Les pneus abandonnés, plastiques et batteries

usées constituent aussi une pollution durable qui menace les équilibres naturels.

Un autre volet souvent ignoré concerne les véhicules en fin de vie. Dans les pays riches, environ 85 à 90 % de leur masse est recyclée. Mais à l'échelle mondiale, près de 25 % des véhicules hors d'usage ne sont jamais correctement traités. Ils restent abandonnés dans des espaces ouverts, parfois près des côtes, où ils libèrent longtemps des substances nocives. Certains finissent même sous les mers. Cette pollution silencieuse est rarement évoquée alors qu'elle représente un défi environnemental réel. Selon un rapport du Programme des Nations Unies pour l'environnement, plusieurs centaines de milliers d'épaves rouillent chaque année dans la nature sans aucune intervention. En Algérie, le ministère de l'Environnement estime qu'environ 30 % des véhicules hors d'usage finissent abandonnés faute de filières de recyclage

adaptées. À Djanet, cette campagne rappelle que l'entretien des véhicules, le contrôle technique, la réduction de la surconsommation de carburant et la bonne gestion des déchets mécaniques constituent des gestes simples mais essentiels. Le message aux conducteurs est clair : préserver l'environnement passe aussi par des pratiques responsables au quotidien.

Dans cet esprit de prévention globale, l'initiative souligne qu'un environnement sain, avec un air moins pollué, contribue à de meilleures conditions d'apprentissage pour les enfants. Une alimentation équilibrée pour les écoliers favorise la concentration, la mémorisation et une meilleure assimilation des cours. Santé, environnement et réussite scolaire apparaissent ainsi étroitement liés.

Dans une région saharienne aux équilibres naturels fragiles, la sensibilisation prend une portée particulière. Elle dépend aussi des comportements individuels, du respect des règles et d'une conscience collective face aux risques écologiques. Ahmed, riverain interrogé au centre-ville de Djanet, confie se sentir désormais mieux informé sur les risques des fuites d'huile et des pneus abandonnés.

À travers cette action de proximité, les autorités locales entendent inscrire la prévention dans la durée. L'objectif n'est pas seulement d'alerter sur les dangers de la pollution automobile, mais d'encourager une culture citoyenne fondée sur la préservation du cadre de vie. La campagne menée à Djanet rappelle que la pollution automobile dépasse la seule question du trafic routier. Elle touche la santé, l'économie, la nature et le quotidien de chacun. En misant sur la sensibilisation et la responsabilité partagée, cette initiative prouve qu'une meilleure protection de l'environnement commence par des gestes simples, mais constants.

C.S

PRÉCAUTIONS À L'APPROCHE DE L'ÉTÉ LA CONSERVATION DES FORÊTS DE BEJAIA MET EN PLACE UN PLAN ANTI-INCENDIE

D'importantes mesures préventives ont été prises par les services de la Conservation des forêts de la wilaya de Bejaia dans le cadre du plan anti-incendie saison 2026, a-t-on appris, mardi, auprès de cette institution.

Ces mesures préventives consistent principalement à réaliser plusieurs opérations visant à renforcer les moyens de lutte contre les incendies et à préserver le patrimoine forestier de la wilaya, ont indiqué les mêmes services.

La Conservation des forêts a lancé, à cet effet, un projet portant sur l'aménagement et l'ouverture de 120 km de pistes forestières, la réalisation de 43 hectares de tranchées pare-feu (TPF), ainsi que l'ouverture d'un sentier pédestre de 5 km à travers le massif forestier de la wilaya, afin de faciliter l'accès des moyens d'extinction des feux, a-t-on souligné.

Deux autres projets, concernant le captage et l'aménagement d'une source, ainsi que la construction d'un bassin d'eau sont également prévus, selon les services de la Conservation des forêts.

Dans le cadre des actions visant à préserver l'espace forestier, une importante opération de plantation sur une superficie de 80 ha et de reboisement de 25 ha est également prévue cette année par les services forestiers

de la wilaya, ajoute la même source.

De plus, le plan anti-incendie repose sur le dispositif mis en place par la Protection civile, en coordination avec les collectivités locales et les autres secteurs concernés, qui contribuent efficacement à la prévention et à la lutte contre les feux de forêt, a-t-on précisé.

En 2025, la Conservation des forêts a enregistré la destruction de près de 494 hectares d'espace forestier à la suite d'incendies, dont 83 hectares de forêts, 43 ha de maquis, 31 ha d'arbres fruitiers et 337 ha de broussailles, a-t-on indiqué.

Par ailleurs, au cours de la même année, les services forestiers ont procédé à l'aménagement de 100 km de pistes forestières, l'ouverture de 23 km de nouvelles pistes, ainsi qu'au reboisement d'une superficie de 67 hectares.

Pour rappel, un projet intitulé "Assistance technique relative au développement d'un système d'alerte rapide pour les feux de forêt en Algérie", a été lancé en février dernier dans la wilaya de Bejaia, retenue comme site pilote de ce dispositif qui a été conçu dans le cadre d'un partenariat entre l'Algérie et la Banque mondiale.

R.ENV

REBOISEMENT À NAAMA POUR UNE CEINTURE VERTE PROTECTRICE

La Conservation des forêts de la wilaya de Nâama a lancé, mardi, une opération de plantation d'une ceinture verte mixte (arbres forestiers et fourragers) sur une superficie de 75 hectares, dans le cadre du programme de lutte contre la désertification et de réhabilitation des terres pour l'année en cours, a-t-on appris auprès de cette instance.

La mise en œuvre de cette opération, dont le coût dépasse 17 millions de dinars, a débuté dans trois zones relevant de la commune de Nâama, à savoir la zone de "Souika" sur 35 hectares, "Souika-Sud" sur 25 hectares et "Koudiat Touadger" sur 15 hectares, a fait savoir la même source.

Cette opération vise à restaurer le couvert forestier à travers la plantation d'espèces végétales résistantes à la désertification, telles que le cyprès, l'orme, le saule, le casuarina et le paulownia, en plus d'arbustes fourragers et pastoraux, a-t-on souligné de même source.

Par ailleurs, les travaux de fixation biologique des dunes de sable se poursuivent dans la wilaya de Nâama sur une superficie totale dépassant 100 hectares, à travers la plantation du tamaris (appelé localement arich). Ces opérations ont enregistré des résultats "très positifs" dans la réhabilitation du couvert végétal dans plusieurs zones, notamment "El-Ater" dans la commune d'Aïn-Benkheilil (25 hectares), "Bougarne" dans la commune d'El-Biodh (25 hectares) et le périmètre de "Oum El Ledjame" dans la commune de Mechria (50 hectares).

La Conservation des forêts a également fait part de l'inscription d'autres projets, dans le cadre de la lutte contre la désertification, comprenant la plantation de 50 hectares dans la zone de "El-M'rir" dans la commune de Mekmene Benamar, ainsi que l'entretien de plantations sur une superficie de 163 hectares dans la commune de Kasdir.

Ces projets à portée environnementale s'inscrivent dans le cadre des efforts de stabilisation des sols et de lutte contre l'avancée des sables. Ils contribuent également à l'amélioration des conditions de vie des populations riveraines des zones forestières et pastorales, en plus de leurs retombées économiques et sociales positives.

R.ENV

SEMAINE ARABE DES SOURDS-MUETS

M^{me} MOULOUJJI PRÉSIDE LA CÉRÉMONIE DE LA 51^e ÉDITION

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Soraya Mouloudji, a présidé, mardi, à l'École normale supérieure pour les sourds-muets (ENSSM) de Béni Messous à Alger, la cérémonie marquant la 51^e édition de la Semaine arabe des sourds.

Par Halim Dardar

À cette occasion, Mme Mouloudji a souligné l'attention constante portée par l'Algérie à la protection et à la valorisation des personnes aux besoins spécifiques. Elle a précisé que cette célébration constitue un moment privilégié pour partager les expériences réussies entre pays arabes en matière d'accompagnement de cette catégorie et pour renforcer son intégration effective dans les différents aspects de la vie, conformément aux conventions et aux cadres nationaux et internationaux en vigueur. Dans cette perspective, elle a mis en avant les efforts consentis par le secteur de la solidarité nationale afin d'assurer aux personnes souffrant de déficience auditive un accès équitable à l'éducation et à la formation. Elle a indiqué que plusieurs dispositifs ont été mis en place pour faciliter leur intégration dans les établissements spécialisés relevant du secteur, ainsi que dans les classes adaptées ouvertes au sein des structures de l'Éducation nationale, dans des conditions optimales et en coordination avec les différents départements ministériels concernés.

Parmi les réalisations majeures accomplies en Algérie au profit de cette catégorie, la ministre a rappelé la création de l'ENSSM, qu'elle a qualifiée de véritable valeur ajoutée au processus pédagogique, notamment grâce à la formation et à la mise à disposition d'enseignants spécialisés dans les



différentes disciplines du cycle secondaire. Soucieuse d'améliorer davantage la qualité des services proposés aux personnes atteintes de déficience auditive, Mme Mouloudji a également indiqué que son secteur assure des formations en langue des signes destinées aux ministères, aux institutions et aux organismes publics. Elle a insisté sur le fait que la prise en charge optimale des personnes aux besoins spécifiques, en particulier celles souffrant de troubles auditifs, demeure un enjeu majeur, d'où la nécessité de renforcer les efforts et de multiplier les programmes visant à garantir leur pleine insertion dans tous les domaines de la vie. De son côté, le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, a mis en avant, dans une allocution lue en son nom par le secrétaire général du ministère, l'importance de ce rendez-vous annuel pour renouveler l'engagement collectif en faveur de la promotion des droits des per-

sonnes malentendantes, du renforcement de leur place dans la société et de leur intégration complète. Il a également souligné le rôle central joué par le secteur de l'enseignement supérieur dans le développement de la recherche scientifique appliquée au domaine du handicap auditif. Cet engagement se traduit notamment par le soutien à des projets innovants visant à concevoir de nouveaux outils pédagogiques et à exploiter les technologies modernes, en particulier l'intelligence artificielle et les supports numériques, afin d'améliorer les conditions d'apprentissage et de communication pour cette catégorie. Dans le cadre des activités organisées à cette occasion, l'ENSSM de Béni Messous a accueilli le 7^e Colloque national consacré aux stratégies et méthodes d'enseignement des personnes sourdes et malentendantes à l'ère de l'évolution technologique numérique. Les débats ont mis en lumière les solutions numériques

adoptées pour améliorer l'enseignement des élèves en situation de handicap auditif.

À ce sujet, le directeur de l'établissement, M. Fethi Zegar, a indiqué qu'une bibliothèque universitaire numérique a été inaugurée à cette occasion, regroupant l'ensemble des technologies et des outils dédiés à ce domaine. Il a également annoncé l'ouverture de salles de cours de quatrième génération, conçues comme de vastes espaces technologiques favorisant la concrétisation de projets innovants et créatifs par les étudiants.

Par ailleurs, ce colloque a réuni plusieurs personnalités arabes engagées dans le domaine du handicap, ainsi que des parlementaires et des représentants de la société civile, témoignant de l'intérêt croissant accordé à cette question et de la volonté commune de promouvoir une société plus inclusive.

H.D

VANNERIE TRADITIONNELLE

LE SAVOIR-FAIRE DES ANCIENS EXPOSÉ AU MUSÉE DE MÉDÉA

Une exposition sur la vannerie traditionnelle et les produits en alfa a été organisée, mardi, au Musée public des Arts et des traditions populaires de Médéa, à l'occasion du Mois du Patrimoine (du 18 avril au 18 mai).

Initiée par la direction du musée avec les concours des associations culturelles et des artisans locaux, cette exposition met un coup de projecteur sur un métier séculaire qui a résisté à l'épreuve du temps et de la modernité, et qui mérite d'être valorisé en tant que composante essentielle du patrimoine matériel national, a-t-on appris des organisateurs.

Une variété de produits en alfa et en vannerie, englobant des ustensiles domestiques, des nattes, des tapis, des paniers, des couscoussiers, des vases, des récipients décoratifs, des chapeaux traditionnels et des objets décoratifs, y est présentée. Cette exposition offre un aperçu de la richesse et de la diversité de ce métier traditionnel.

Le public aura l'occasion de découvrir cette gamme de produits, fruits du savoir-faire d'artisans qui transforment des tiges d'osier, d'alfa et des fibres de doum (palmier) en objets d'usage domestique ou décoratif.

Deux artisans présents sur place, Benacer Bentaoula et Aissa Rafea, deux septuagénaires cumulant des années d'expérience dans ce métier, ont été approchés par l'APS lors de l'exposition. Ils admettent avoir choisi ce domaine "par amour et non pas pour des raisons lucratives", estimant "contribuer à préserver ce savoir-faire ancestral du déclin et à perpétuer l'œuvre de leurs aïeux".

Malgré son âge, Benacer Bentaoula originaire de la commune d'Ouamri, à

l'ouest de Médéa, continue de tresser inlassablement des chapeaux traditionnels, communément appelés "Mdhel", ainsi que d'autres produits, tels que "tbeq" (paniers), "el hsira" ou "el sejad", des tapis de tailles différentes utilisés, soit pour un usage domestique, la prière ou juste pour la décoration.

Comme beaucoup d'artisans, il a appris son métier sur le tas, en côtoyant son père décédé, qui l'avait lui-même appris de ses grands-parents. Il a ensuite élargi la gamme des produits fabriqués en créant divers objets, principalement destinés à la décoration. Ces objets séduisent la clientèle et lui assurent des rentrées d'argent qui lui permettent d'acquiescer de la matière première et de faire face aux dépenses du quotidien.

Pour Aissa Rafea, natif de la commune de Maghraoua, au nord-est de Médéa, "la vannerie est un métier exigeant, prenant et pénible. Il requiert de la patience, une maîtrise des techniques de tissage, de l'attention, ainsi que de l'agilité et de la précision".

Des dizaines de "Mdhel" (chapeaux traditionnels) ornent son stand d'exposition, aux côtés d'autres produits qu'il présente fièrement aux nombreux visiteurs venus découvrir cette exposition.

Le "Mdhel" est un produit qui n'a pas pris une ride malgré la concurrence de produits comme la casquette et le bob, et il reste très prisé, en particulier en période estivale, fait-il observer.

Les deux artisans ont exprimé le souhait de voir ce métier perdurer et qu'un effort soit déployé pour perpétuer ce savoir-faire et former la relève de demain.

R.S

JOURNÉE MONDIALE DE LA SÉCURITÉ ET DE LA SANTÉ AU TRAVAIL

PROMOTION DE LA PRÉVENTION ET DU BIEN-ÊTRE PSYCHOSOCIAL

À l'occasion de la Journée mondiale de la sécurité et de la santé au travail, la Direction de la santé et de la population de la wilaya d'Oran a tenu, mardi, une rencontre de sensibilisation placée sous le thème « Agissons pour un environnement de travail psychosocial sain », réunissant des professionnels de la santé, des représentants d'entreprises économiques ainsi que des acteurs engagés dans la prévention.

Dans son intervention inaugurale, le directeur de la santé de la wilaya d'Oran, Kassi Abdellah, a souligné que cette démarche s'inscrit dans le cadre du renforcement de la culture préventive en milieu professionnel. Il a ajouté que la célébration de cette journée représente une occasion importante pour faire le point sur les efforts accomplis et analyser l'état de la prévention au sein des espaces de travail.

Le même responsable a également mis en avant le rôle déterminant des services de médecine du travail présents dans les établissements publics de santé de proximité, les hôpitaux ainsi que les centres médico-sociaux, qui contribuent efficacement à la prise en charge des travailleurs et à la diminution des risques professionnels.

De son côté, le Dr Mohamedi Miloud, chef du service des structures et des professions de santé au sein de cette direction, a précisé que celle-ci veille à l'application d'un programme national dédié à la santé et à la sécurité en milieu de travail. Ce dispositif est assuré par plus de 71 médecins spécialisés en médecine du travail et près de 60 infirmiers, dont les missions incluent les visites médicales d'embauche, les contrôles périodiques ainsi que les campagnes de vaccination adaptées à la nature des activités exercées.

Pour sa part, le représentant du groupe Sonatrach, Bou-nâama Amar, a réitéré l'engagement de l'entreprise à mobiliser l'ensemble des ressources humaines et matérielles nécessaires afin d'assurer la sécurité des travailleurs et de préserver leur santé, contribuant ainsi à consolider la culture de la prévention au sein des milieux professionnels.

H.D

ATHLÉTISME / CHAMPIONNATS ARABES JUNIORS

SESSION DE FORMATION POUR LES ENTRAÎNEURS AXÉE SUR LA LUTTE CONTRE LE DOPAGE

Une session de formation internationale destinée aux entraîneurs d'athlétisme a débuté mardi à Hammamet (Tunisie), en marge de la 21^e édition des Championnats arabes juniors, qui se poursuivent jusqu'au 30 avril courant.

Sinscrivant dans le cadre d'un programme de qualification, cette formation vise à renforcer les connaissances des encadreurs techniques selon les normes internationales les plus récentes, tant en matière d'entraînement sportif que de lutte contre le dopage. La conférence principale a été animée par la Dre Basma Kacem, directrice de l'éducation et de la prévention à l'Agence nationale tunisienne de lutte contre le dopage, qui a présenté une communication scientifique axée sur l'importance de la formation continue des entraîneurs dans le domaine de la prévention du dopage. Elle a notamment souligné le rôle central des entraîneurs dans la promotion des valeurs du fair-play au sein des clubs et des sélections nationales, tout en mettant en lumière les obligations internationales



incombant aux différents acteurs sportifs. "La formation en matière de lutte contre le dopage n'est plus un choix, mais une condition essentielle pour participer aux compétitions internationales", a-t-elle affirmé, insistant sur l'importance de ces programmes pour permettre aux entraîneurs de suivre les évolutions scientifiques et réglementaires dans ce domaine.

Cette session s'inscrit dans un parcours de qualification reconnu. A son terme, des attestations de participation, valables deux ans et reconnues par la Fédération internationale d'athlétisme, seront délivrées aux participants, leur permettant de compléter les exigences d'accréditation internationale et de renforcer leur préparation en vue des prochaines échéances mondiales.

R.S

LUTTE / CHAMPIONNAT D'AFRIQUE 2026

L'ALGÉRIE DÉCROCHE 7 MÉDAILLES DONT 3 EN OR LORS DE LA PREMIÈRE JOURNÉE

Les éléments de l'équipe nationale algérienne de lutte ont remporté sept médailles (3 en or et 4 en argent) lors de la première journée du Championnat d'Afrique de lutte des moins de 17 ans, qui se déroule en Egypte (du 26 avril au 2 mai).

Les médailles d'or ont été obtenues par Houssam Eddine Bouha (catégorie 48 kg), Bou-

maza Lyès (51 kg) et Boutarfaïa Houdaïfa (71 kg) en lutte gréco-romaine. Les médailles d'argent sont revenues à Benamar El Baraa (60 kg), Menasria Taha (92 kg), Bouchibi Bachir (65 kg), ainsi qu'à Meriem Gharib (43 kg) en lutte féminine.

La délégation algérienne est représentée par 53 lutteurs et lutteuses dans différentes catégories d'âge (moins de 17 ans, moins de 20 ans et

seniors), dans les disciplines de la lutte libre, de la lutte gréco-romaine et de la lutte féminine.

Les athlètes nationaux ambitionnent de réaliser de bons résultats, de monter sur les podiums et d'honorer les couleurs nationales lors de cet événement continental.

R.S

FOOT / LIGUE 2 AMATEUR LE WA TLEMCCEN ENTAME LA PRÉPARATION DE LA PROCHAINE SAISON EN COORDINATION AVEC LA DJS

Le WA Tlemcen (Ligue 2 de football) a entamé, en coordination avec la direction de la Jeunesse et des sports (DJS) de la wilaya de Tlemcen, les préparatifs pour la saison sportive 2026-2027, dans le cadre d'une vision commune visant à renforcer la préparation de l'équipe et à assurer un bon départ, a indiqué, mercredi, la Direction.

Dans ce contexte, une réunion s'est tenue ce mardi entre le directeur de la Jeunesse et des Sports, Djamel Eddine Afir, et le président du club, Samir Kandoussi. Cette rencontre a été l'occasion d'examiner la situation générale du WA Tlemcen, à deux journées de la fin du championnat, et d'aborder les principales orientations de la prochaine étape, ajoute la même source.

Lors de cette réunion, le président du club a présenté un exposé détaillé sur le bilan de la saison en cours, passant en revue les aspects techniques et organisationnels, ainsi que les défis auxquels l'équipe a été confrontée au cours de son parcours, lequel s'est soldé par le maintien en Ligue 2, que le club avait retrouvée durant l'été de la saison écoulée.

L'importance de tirer les enseignements de la saison actuelle afin de bâtir une équipe plus équilibrée et stable pour la prochaine saison a également été soulignée.

M. Kandoussi a, en outre, présenté les grandes lignes du programme de préparation du club pour la prochaine saison, qui repose sur la restructuration de l'effectif, le renforcement de l'équipe par des éléments capables d'apporter un plus, ainsi que le développement du travail de base et l'amélioration des conditions de préparation, afin d'élever le niveau de compétitivité et obtenir des résultats positifs permettant au club de retrouver ses ambitions.

De son côté, le DJS a affirmé le soutien et l'accompagnement de ses services au club, insistant sur l'importance de réunir les conditions adéquates pour réussir les préparatifs et de mettre en place une vision prospective claire, fondée sur un accompagnement à tous les niveaux et sur la consolidation du travail commun entre la direction du club et les autorités locales.

La direction de la Jeunesse et des Sports a précisé que cette rencontre traduit une volonté commune de donner un nouvel élan au WA Tlemcen, à travers une phase préparatoire précoce, basée sur des fondements organisationnels et techniques clairs, en vue d'aborder la prochaine saison avec de plus grandes ambitions et une meilleure stabilité, "réflétant la place et l'histoire du club dans le football algérien".

R.S

PUBLICITE

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS ET DES INFRASTRUCTURES DE BASE
Direction des Travaux Publics de la Wilaya de Bejaia
Avis d'Appel d'Offres National Ouvert, Avec exigence de Capacités Minimales N°42 /2026

Conformément aux dispositions des articles 36,37,38, 39 et 46 de la loi 23-12 du 18 Mouharem 1445 correspondant au 05 Aout 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics et à l'article 44 du décret présidentiel n°15-247 du 16 septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public la Direction des travaux publics de la wilaya de Bejaia identifiée sous le numéro fiscale (NIF) N° 40801500006082 lance un Avis d'Appel d'Offres National Ouvert avec exigence de capacités minimales relatif au projet :

Intitulé d'Opération : étude de dédoublement RN26 entre sidi aich et la limite de wilaya sur 40 kms y compris assistance technique à l'étude

Projets :
Lot N°01 : étude APD de dédoublement du cw141 du pk10+300 (carrefour taherracht/RN26) au pk13+200 (vers échangeur pénétrante) sur 02.90 kms
Lot N°02 : étude APD de dédoublement de la RN106 du pk62+900 au pk67+000 (carrefour RN26/Allaghane) sur 04.10 kms
Lot N°03 : étude APD de dédoublement du cw21A du pk00+000 au pk04+000 (inter RN26/El kseur) sur 04 kms
Lot N°04 : étude APD de dédoublement du cw21 sur 04 kms du pk00+000 (inter RN26/VSA) au pk1+800 (inter CW05) du pk13+000 (inter CW21A) au pk15+200 (Amizour)
Lot N°05 : étude de modernisation du cw21 du pk01+800 (inter CW05/Tinezzit) au pk13+000 (inter CW21A/Amizour) sur 11.20 kms

L'avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales, s'adresse à tous les BET public nationaux en travaux publics créés par décret et les BET titulaire d'un agrément en cours de validité délivré par le ministère des travaux publics comportant les activités suivantes :

Codes	Spécialité
0105	Topographie
0404	Etudes de géotechnique routière
0602	Etude d'ouvrages en béton précontraint
0401	Etude de conception et d'aménagement des routes et voies express

Soumissionnaire doit apporter la preuve qu'il a réalisée avec ses propres moyens durant les 15 dernières années (2010-2025) y compris l'année en cours 2026 une étude en APD OU APS de dédoublement routier (CW/RN/CC) ou tracé neuf ou modernisation d'un linéaire minimum de 05 kms et authentifiée par une attestation de bonne exécution délivrée par le maître de l'ouvrage public.

- la sous traitance est permise uniquement pour la réalisation des prestations géotechnique
Le BET soumissionnaire peut faire appel à un laboratoire en géotechnique et le soumissionnaire peut prévaloir les capacités du sous traitant
L'évaluation des offres se fera par ordre de la numérotation des lots
Le soumissionnaire peut soumissionner pour un ou plusieurs lots, mais il ne peut être retenu que pour deux (02) lots selon la formule la plus avantageuse financièrement pour l'administration.
- le BET doit impérativement renseigner signer et cacheter le mémoire technique conformément au model ci joint fait de quoi l'offre sera écartée

Les BET Peuvent retirer le dossier d'appel d'offres auprès de la direction des travaux publics (DTP), sise au 5 Boulevard des frères BOUJAQUINA Bejaia, contre paiement d'un montant de cinq dinars (5000,00 DA) représentant les frais de soumission à verser au compte spécial trésor de la wilaya de Bejaia N°181-101

Les offres doivent parvenir sous pli principal scellée et anonyme et portant la seule mention :
Avis d'Appel d'Offres National Ouvert, Avec exigence de Capacités Minimales N° 42/2026

Intitulé d'Opération : étude de dédoublement RN26 entre sidi aich et la limite de wilaya sur 40 kms y compris assistance technique à l'étude

Projets :
- indiquer le sous lot concerné -
- A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres -

Adressé à : Monsieur Le Directeur des Travaux Publics de la Wilaya de Bejaia, 05 Boulevard des frères BOUJAQUINA - BEJAIA - 06000.
Cette enveloppe principale anonyme abritera trois autres enveloppes scellées.
La première enveloppe contenant l'ensemble des pièces du dossier relatives à l'offre technique et ne comportant aucune inscription autre que « offre technique » et le nom du BET, la deuxième contenant les pièces relatives à l'offre financière et ne comportant aucune inscription autre que « offre financière » et le nom du BET, et la troisième enveloppe contenant le dossier de candidature et ne comportant aucune inscription autre que « dossier de candidature » et le nom du BET.

- ✓ La durée de préparation des offres est fixée à (21) jours à compter de la date de la première parution du présent avis aux quotidiens nationaux ou au BOMOP.
- ✓ La date et l'heure limite de dépôt est fixée au dernier jour de la durée de préparation des offres avant 12 heures.
- ✓ Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.
- ✓ Les soumissionnaires sont informés que l'ouverture des plis des offres techniques et financières aura lieu en séance publique le jour correspondant à la date limite de dépôt des offres, au siège de la Direction des Travaux Publics à 14 heures.
- ✓ Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de 111 jours, à compter de la date limite de dépôt des offres.

FESTIVAL D'ANNABA DU FILM MÉDITERRANÉEN LE PATRIMOINE VESTIMENTAIRE AU MILIEU DU 7^e ART

Une magnifique collection de costumes ancestraux algériens, réalisée par une trentaine de groupements œuvrant pour la sauvegarde des traditions, proposée par la Direction de la culture et des arts, a été dévoilée mardi dans l'entrée du Palais de la culture Mohamed-Boudiaf d'Annaba, en parallèle de la 6^e édition du Festival du film méditerranéen.

Par Malek Gaya

Selon Saliha Berkouk, responsable de la Direction de la culture et des arts, dans un échange avec l'APS, cette présentation, montée en collaboration avec le Palais de la culture, relève d'une "vision réfléchie du secteur culturel souhaitant profiter des rendez-vous artistiques internationaux afin de mettre en lumière le patrimoine national, et tout particulièrement celui de la région d'Annaba".

Elle a poursuivi en précisant que cet événement "cherche à affirmer la présence de l'identité nationale sur la scène internationale", tout en relevant que l'engagement de nombreuses associations venues de diverses ré-



gions du pays "montre une conscience collective de la nécessité de défendre l'héritage culturel et de le léguer aux jeunes générations".

De son côté, Ahmed Hamel, responsable du Palais de la culture, a fait savoir que l'exposition "valorise les caractéristiques locales d'Annaba en

décorant le hall du palais d'une magnifique robe de style annabi, ornée de fetla, devenue l'élément central de l'événement".

Cet habit traditionnel, avec sa broderie fine en fils dorés, a émerveillé les hôtes du Festival, réalisateurs et critiques étrangers, qui se sont déclara-

rés "envoûtés" par l'élégance de cette tenue de cérémonie, emblème du patrimoine algérien.

Les délégués des associations participantes, appréciant cette démarche qui leur a offert l'occasion de rencontrer un vaste public et de montrer leurs productions artisanales, ont insisté sur le fait que l'intégration des savoir-faire manuels au sein des grands festivals de cinéma "crée des voies inédites pour encourager le tourisme".

Dès son lancement, cette présentation a connu une forte présence d'habitants d'Annaba et de visiteurs extérieurs, ainsi que des groupes venus pour le Festival, tous ayant félicité la bonne organisation et la beauté des espaces ornés de tenues venues de toutes les régions du pays, comme la gandoura d'Annaba, la djeba kabyle, la melhfa et les costumes aurasiers, formant une mosaïque illustrant la richesse culturelle algérienne.

L'exposition, prévue pour durer pendant tout le Festival du film méditerranéen, sera enrichie d'ateliers ouverts au public, qui pourra ainsi apprendre les différentes phases de fabrication des vêtements traditionnels.

M.G

18^e ÉDITION DU FESTIVAL 72 DU LIVRE DE CONAKRY UNE ÉDITION 2026 SOUS LE SIGNE DE LA JEUNESSE ET DU NUMÉRIQUE

Par Malika Azeb

Le Festival 72h du livre est revenu pour sa 18^e édition, prouvant une fois de plus que cet événement culturel est devenu un rendez-vous incontournable en Guinée et en Afrique de l'Ouest.

Du 23 au 28 avril 2026, la capitale guinéenne Conakry a vibré au rythme de cette édition du livre placée cette année sous le thème « Jeunesse et Numérique ».

À Conakry, la littérature est bien plus qu'une passion : c'est une culture, un héritage et un symbole.

L'édition 2026 a mis en lumière la créativité, l'innovation et l'engagement de la jeunesse africaine dans un monde digital en plein développement.

Désignée capitale mondiale du livre par l'UNESCO en 2017, puis intégrée en 2025 au réseau des villes créatives en littérature, Conakry confirme son statut de pôle culturel en Afrique de l'Ouest. En raison de l'importance de la manifestation cette année, le festival a connu sa première délocalisation, qui a eu lieu à Forécariah.

Ce qui fait la particularité de ce festival, c'est l'organisation, depuis quatre ans, d'une compétition un peu spéciale : le concours de Miss Littérature, qui s'impose comme l'un des points forts de cet événement.

Ce concours, loin des clichés des concours de beauté, consacre des jeunes femmes dont le talent et la passion pour la littérature transcendent les critères physiques.

« Ce n'est pas un concours de beauté physique. Les Miss ont toutes des physiques atypiques, de toutes les formes et de toutes les couleurs, parce que nous, on juge l'intellect, mais pas ce qu'on voit », a indiqué la responsable du concours, Fatima Koné.

La lauréate du concours 2026, Aissatou Kamano, étudiante en médecine dentaire, a déclaré au terme de la compétition, tout en partageant son enthousiasme : « J'aime beaucoup la littérature, j'adore lire. Quand j'ai entendu parler de Miss Littérature, je me

suis dit : pourquoi pas ? Pourquoi ne pas tenter ma chance et vivre cette aventure avec d'autres amoureux de la littérature ? »

Quant aux dauphines, Kadidjatou Barry, étudiante en communication, et Mariama Camara, élève en 12^e, elles aussi partagent cette passion. Pour Kadidjatou, le domaine de la littérature est bien plus qu'un loisir, étant donné que la littérature a bercé son enfance. Elle a affirmé : « La littérature m'a bercée depuis mon enfance. J'ai grandi avec des livres en français, en arabe et en poular. Dans ma famille, on ne parle que de littérature, qu'elle soit écrite ou orale. C'est le moteur de mon épanouissement, c'est mon moi, pour tout dire. »

Pour Mariama, la plus jeune des candidates, cette participation constitue une expérience et une aventure enrichissantes : « C'était une aventure incroyable pour moi. Ça m'a beaucoup appris. J'ai rencontré des personnes qui m'ont apporté énormément. Je n'en retire que du positif. J'invite d'autres jeunes comme moi à s'intéresser à ce genre de compétitions. »

L'édition 2026 du Festival 72h du livre a été marquée par un engouement sans précédent de personnes venues découvrir les nouveautés et les dernières publications, ainsi que pour assister au concours de Miss Littérature.

Thérèse Akapo, une ancienne participante, a souligné que ce genre de manifestation met en avant le potentiel intellectuel des jeunes femmes, alors que beaucoup se focalisent sur les apparences, sur le physique. Elle a également souligné l'importance de mettre en avant tout ce que les filles ont en elles comme potentiel, talent et surtout comme passion.

L'événement, qui s'est poursuivi jusqu'à hier à Forécariah, a confirmé que ce festival a dépassé son statut de rendez-vous littéraire, car il célèbre la diversité, l'intelligence et l'amour des mots qui unit toutes les générations en Guinée.

M.A

MOIS DU PATRIMOINE ORGANISATION DE "LA KHEÏMA DU PATRIMOINE POPULAIRE" À RELIZANE

"La Kheïma du patrimoine populaire" a débuté mardi à la Maison de la culture M'hamed-Issiakhem de Relizane, dans le but de mettre en valeur le patrimoine matériel et immatériel de la région, à l'occasion du Mois du Patrimoine (18 avril-18 mai).

La cérémonie d'ouverture de cet événement culturel a été marquée par une communication intitulée "L'identité algérienne dans la poésie populaire", au cours de laquelle le professeur Zine El-Abidine Benziani a évoqué la capacité de résistance de la poésie populaire face aux transformations socioculturelles. Le conférencier a souligné que la poésie constitue un véritable réservoir culturel ayant préservé la mémoire nationale à travers les époques et consigné les valeurs sociales.

De son côté, le docteur Abdelhakim Sadjji de l'Université de Mostaganem, dans sa communication intitulée "La poésie populaire algérienne et son rôle majeur dans la préservation de l'identité culturelle et nationale", a affirmé que "la poésie melhoun en Algérie a su, grâce à son langage proche des populations, préserver les valeurs spirituelles et religieuses de la société algérienne". Il a également indiqué que les poètes populaires ont été de véritables "gardiens de l'identité", ayant fait face aux politiques du colonialisme français visant à effacer l'identité algérienne arabe et musulmane.

Le programme de la première journée comprenait également des récitals de poésie populaire (melhoun) présentés par les poètes Benabdellah Mustapha et Lazreg Mellah, abordant principalement des thèmes sociaux et célébrant l'amour de la patrie, ainsi que la lutte du peuple algérien pour la liberté et la dignité.

Le directeur de la Maison de la culture M'hamed-Issiakhem, organisatrice de l'événement, Tayeb Bentouati a indiqué que cette manifestation culturelle de trois jours, permettra aux participants de présenter des poèmes populaires aux thèmes variés, mettant en valeur la richesse du patrimoine de la région de Relizane et de l'Ouest du pays. Ces œuvres feront l'objet d'évaluations et de discussions par des enseignants universitaires spécialisés en littérature et en poésie populaire.

Des conférences seront également animées par des universitaires et chercheurs autour de cet art populaire authentique afin de mieux le faire connaître, a ajouté le même responsable.

Les organisateurs de cet événement visent à revitaliser le patrimoine local, notamment la poésie populaire, à le faire découvrir davantage aux jeunes générations et à encourager les créateurs dans ce domaine, tout en les incitant à préserver cet héritage culturel.

Enfin, cette manifestation comprendra aussi des prestations musicales et patrimoniales, des récitals issus du patrimoine bédouin, ainsi que des spectacles folkloriques présentés par des troupes locales telles que El-Hayat et El-Adjjal.

R.C

IRAN-ÉTATS-UNIS

LA DÉBÂCLE DU GRAND VIDE STRATÉGIQUE

Le blocus prend une dimension mondiale. Prochaine étape : le détroit de Malacca.

**Par Pepe Escobar
In mondialisation.ca**

Aucune analyse sérieuse ne peut sérieusement valider les divagations intellectuellement attardées du cartel Epstein sur les coulisses du pouvoir à Téhéran.

Comme s'ils disposaient du moindre indice fiable.

Personne n'est "divisé" (à part la psyché du Babouin de Barbarie). Les approches conceptuelles peuvent bien sûr diverger, et un débat public national animé a lieu. Mais au plus haut niveau décisionnel, l'ensemble du système est résolument uni.

Pour commencer, nous avons affaire à un système entièrement renouvelé, en pleine transition. Au cœur du processus décisionnel émerge un quatuor axé sur la sécurité : le chef du Corps des gardiens de la révolution islamique (CGRI), Ahmad Vahidi, le président du Parlement, Ghalibaf, le secrétaire du Conseil suprême de sécurité nationale, Mohammad Zolghadr et le secrétaire du Conseil de l'intérêt supérieur, Mohsen Rezaee.

Cet impératif axé sur la sécurité co-existe avec l'ancien dispositif hybride, incarné par les "réformistes", parmi lesquels figurent le président Pezeshkian et le ministre des Affaires étrangères Araghchi.

Sur les 13 membres du Conseil suprême de sécurité nationale, seuls 2 sont des "réformistes".

Et surtout, il y a l'autorité décisionnaire du Guide, l'ayatollah Mojtaba Khamenei – traditionnellement très proche du CGRI.

Tout ceci dépasse l'entendement des propagandistes du cartel Epstein, ou de certains "experts" saoudiens à deux balles qui colportent le fantasme d'un "coup d'État révolutionnaire" prétendument orchestré par le CGRI pour placer Ghalibaf, Pezeshkian et Araghchi en résidence surveillée.

Tant sur le plan diplomatique que militaire, Téhéran a été très clair, à maintes reprises. Pas de négociation avec l'Empire de la piraterie sous blocus naval – qui constitue en fait un acte de guerre. Pas de négociation tant que leurs navires sont attaqués – une violation de facto du cessez-le-feu.

Le ministre des Affaires étrangères Araghchi a été très clair. Donc, une fois encore : pas de levée du blocus naval, pas de négociation.

L'Iran ne (c'est moi qui souligne) cédera pas. Quoi qu'il en coûte. La responsabilité de la destruction de l'économie mondiale revient entièrement à la Barbarie.

UN BLOCUS ILLÉGAL ET LE CONCEPT DE "DROIT DE PASSAGE PACIFIQUE"

La "stratégie" de négociation du Babouin de Barbarie – rongé par la démenche et la haine – repose sur trois principes simplistes : une pression maximale, des délais interminables, et de grossières menaces grandiloquentes à n'en plus finir de détruire les infrastructures iraniennes.

Ainsi, à l'approche d'un éventuel Islamabad-2, Téhéran a choisi d'opter pour un silence stratégique. Téhéran a complètement ignoré le Babouin de Barbarie. Déconcerté, il a évidemment dû céder – et pas qu'un peu. À présent, il ne fixe plus de délais supplémentaires. Il ne menace plus de détruire les infrastructures civiles. La grande question est de savoir ce qu'il



advendra du blocus naval.

L'article 3(c) de la résolution 3314 de l'Assemblée générale des Nations unies (Définition de l'agression) dit clairement : "Le blocus des ports ou des côtes d'un État par les forces armées d'un autre État" constitue un acte d'agression.

Il s'agit donc d'une violation flagrante du cessez-le-feu.

Ce que Téhéran accomplit en matière de transit par le détroit d'Ormuz est une tout autre histoire.

L'Iran n'a bloqué aucun port étranger, ni déclaré de blocus total. Il a imposé un péage aux navires hostiles transitant par un détroit qui passe par ses propres eaux territoriales.

Ce qui est tout à fait légal au regard du droit de légitime défense – en réponse à une offensive armée unilatérale et illégale menée par la superpuissance impériale.

De plus, conformément à la Convention de Genève de 1958 sur ses eaux territoriales et la zone contiguë et à sa propre législation nationale (la loi de 1993 sur les zones maritimes de la République islamique d'Iran), l'Iran a toujours souligné que le droit de "passage pacifique" ne s'applique pas aux navires qui menacent sa sécurité.

Ormuz est la définition même d'un goulet stratégique. Il passe par les eaux territoriales iraniennes. Il est donc évident que Téhéran a le droit souverain de réglementer le passage des navires non pacifiques.

Bien sûr, l'Empire du chaos, du mensonge, du pillage et de la piraterie fait fi de toute légalité. D'autant que nous sommes déjà confrontés à un blocus maritime mondial de facto – imposé à l'Iran, à la Russie, bien sûr à la Chine, et tôt ou tard à toute autre nation du Sud.

UN BLOCUS AMÉRICAIN DESTRUCTEUR DE L'ÉCONOMIE MONDIALE

La guerre contre l'Iran et maintenant le blocus naval constituent une attaque tous azimuts contre l'économie mondiale. L'approvisionnement mondial en énergie a déjà chuté au niveau stupéfiant de 60 % – en moins de deux mois seulement. Les terribles conséquences à venir vont du confi-

nement et d'innombrables vols annulés faute de kérosène aux pénuries alimentaires prévues l'été prochain à cause de la pénurie d'engrais en passant par d'éventuelles émeutes de la faim, voire l'introduction éventuelle d'une monnaie numérique de banque centrale (CBDC) pour le rationnement alimentaire.

Le Rocky Horror Show monte en puissance à chaque heure qui passe. Les pétroliers ont littéralement cessé de traverser le détroit d'Ormuz. À cela s'ajoutent les tirs de l'Empire de la piraterie, qui fait pleuvoir des obus de 12 cm sur divers navires iraniens. L'assurance commerciale des pétroliers du Golfe a bondi de 400 % en seulement une semaine.

Dans l'état actuel des choses, Téhéran n'acceptera clairement jamais un blocus naval permanent. Il faut donc s'attendre à des représailles. Quoi qu'il advienne désormais, le Brent dépassera inévitablement les 120 dollars le baril. L'approvisionnement en kérosène va connaître une forte pénurie d'ici la fin de la semaine prochaine. Les prix du diesel et de l'essence suivront deux semaines plus tard.

Nous assistons, en temps réel, aux soubresauts du marché mondial de l'énergie qui tourne déjà au ralenti. Alors même que l'Iran venait d'assouplir les contrôles au détroit d'Ormuz en vertu du cessez-le-feu, la Barbarie a imposé son blocus naval.

C'est donc la Barbarie qui détruit l'économie mondiale, car la demande en IA, le kérosène, le diesel, le transport maritime, bref tout est gravement affecté par un blocage massif du pétrole.

La solution – pour l'instant – consiste à passer par le détroit de Bab al-Mandeb, qui représente 12 % de l'ensemble du commerce mondial et 10 % du pétrole échangé à l'échelle mondiale : c'est l'unique passage entre l'Asie, l'Afrique et l'Europe via le canal de Suez.

Si Ansarallah au Yémen ferme le détroit de Bab al-Mandeb, la dernière option restera le cap de Bonne-Espérance, avec jusqu'à deux semaines supplémentaires en mer, auxquelles s'ajoutent des coûts de transport exorbitants.

Toutes les routes maritimes clés

sont exploitées à leur capacité maximale. Le blocus naval de la Barbarie affecte déjà l'INDOPACOM. Et cette production hollywoodienne ne suffira même pas à interrompre les exportations iraniennes, car la Barbarie devrait s'attaquer à chaque pétrolier de la flotte fantôme, y compris ceux provenant d'Irak, et imposer des sanctions encore plus drastiques à la Malaisie et à la Chine.

Pour l'instant, Pékin se tait. Aucune déclaration officielle, à part de vagues appels à l'ouverture du détroit d'Ormuz. Pourtant, tôt ou tard, le Dragon devra peut-être sortir de sa réserve et se jeter dans la mêlée. En envoyant par exemple une force opérationnelle en Asie occidentale.

Venezuela. L'Iran. Le blocus s'étend au monde entier. Prochaine étape : le détroit de Malacca.

Cette impasse stratégique n'est pas tenable. La stratégie de la Barbarie consiste à revenir au statu quo d'avant-guerre : l'Iran soumis à un siège économique de pression maximale, en plus de la menace incessante d'une reprise de la guerre.

Et pourtant, alors même qu'il infligeait à Washington une défaite stratégique dévastatrice malgré tous les pronostics, Téhéran n'a cessé d'exiger l'arrêt total des hostilités. Et pas cette situation gelée dans les limbes.

La planète entière a observé en temps réel comment la Résistance souveraine, après 47 ans de sanctions dévastatrices et en avoir payé le prix fort, est en mesure de tenir tête à l'Empire.

Ce cessez-le-feu si fragile ne tiendra pas. Il est pratiquement inévitable qu'une initiative sera prise pour briser le blocus de la Barbarie – après la saisie d'un navire iranien de trop, par exemple. La liste des cibles a déjà été annoncée : l'oléoduc de Yanbu en Arabie saoudite qui contourne Ormuz, idem pour le terminal de Fujairah aux Émirats arabes unis, et la fermeture du détroit de Bab al-Mandeb. Soit plus de 32 % de l'approvisionnement mondial en pétrole disparaissant d'un seul coup de baguette magique.

Et l'Empire de la piraterie en sera l'unique responsable.

P.E

Escales sur le Web



Internet, Facebook et les réseaux sociaux sont désormais ancrés dans notre vie quotidienne. On y trouve de tout. Mais nous, nous nous intéresserons uniquement aux productions de ceux et celles qui font de ces formidables moyens de communication des outils utiles au service du savoir, de la culture et de la réflexion positive qui rassemble autour des valeurs hautement humaines auxquelles les Algériennes et les Algériens ont de tout temps adhéré. Cette page accueille aussi les publications du monde arabe et du continent africain.

Page animée Par Salim Nait Ouguelmim

LE REGARD DU VIEUX SOGLO

Dans un village niché entre la savane et la forêt vivait un jeune homme nommé Koffi.

Fort, rapide et fier, il était connu pour courir plus vite que le vent et grimper aux arbres les plus hauts.

Pour lui, la force et la vitesse étaient les seules vraies richesses d'un homme.

Au centre du village, s'asseyait chaque jour un vieillard nommé Soglo.

Il parlait peu, observait beaucoup, et ses yeux semblaient lire des choses que les autres ne voyaient pas.

Les enfants venaient souvent s'asseoir près de lui pour écouter ses histoires... mais Koffi, lui, se moquait.

Un jour, il déclara devant tous :

— Comment un vieil homme qui ne bouge presque pas peut-il en savoir plus que moi qui parcours chaque sentier ?

Le vieillard leva les yeux et répondit calmement :

— Mon fils, le monde ne se voit pas seulement avec les jambes... mais avec le temps.

Koffi éclata de rire.

Quelques jours plus tard, le chef du village annonça un problème :

les récoltes disparaissaient mystérieusement chaque nuit.

Koffi s'avança fièrement :

— Laissez-moi surveiller les champs. Je verrai tout.

Toute la nuit, il resta debout, vigilant...

Mais au matin, les récoltes avaient encore disparu.

Furieux, il alla voir Soglo : — J'étais là ! Je n'ai rien vu !

Le vieillard répondit : — Tu regardais... mais tu n'observais pas.

Intrigué, Koffi demanda : — Que dois-je faire ?

— Ce soir, assieds-toi... et écoute.

La nuit suivante, Koffi s'assit. Il ne bougea pas.

Il écouta le vent... les insectes... les feuilles...

Et peu à peu, il perçut un bruit discret, régulier.

En observant avec patience, il découvrit enfin la vérité : ce n'était pas un voleur...

mais des antilopes qui ve-

naient se nourrir en silence.

Sa présence agitée les faisait fuir sans qu'il s'en rende compte.

Le lendemain, il retourna voir Soglo, humble : — J'ai vu plus en étant assis qu'en courant.

Le vieillard sourit : — Ce n'est pas la position du corps qui donne la vision... mais la profondeur du regard.

Depuis ce jour, Koffi resta fort et rapide... mais il apprit surtout à s'arrêter, à observer et à écouter.

Et dans le village, on répéta longtemps : "Un vieillard assis voit plus loin qu'un jeune debout."

Morale

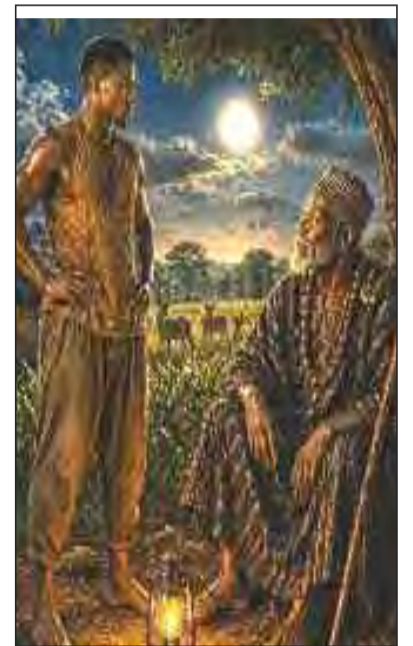
La force impressionne... mais la sagesse éclaire.

Voir n'est pas regarder, et regarder n'est pas comprendre.

Celui qui court sans réfléchir passe à côté de l'essentiel.

Celui qui s'arrête pour observer finit par voir ce que les autres ignorent.

Les anciens ne parlent pas toujours fort, mais ils voient profond.



Car la vraie vision ne vient ni de la vitesse ni de l'orgueil, mais du temps, de l'écoute et de l'humilité.

Publié par Gilles Nya sur sa page Facebook, le 28 avril 2026

A TOI QUI VEUX SAVOIR, JE DIS...

1 - Que la nourriture que tu manges peut te soigner mais qu'elle est aussi la principale source de tes maladies et que toutes les manipulations que l'on y fait ne feront rien pour arranger ce fait

2 - Que ce n'est pas parce qu'une médication est gratuite qu'il faut que tu la prennes sans t'assurer auparavant qu'elle ne fera pas de toi un client fidèle de ceux qui en font le commerce

3 - Que les principaux terroristes ne sont pas ceux qui posent les bombes mais ceux qui les financent, les fabriquent et les vendent car tant qu'il y aura des armes, il y aura forcément des gens pour les utiliser.

4 - Que ceux qui créent les plus grands crimes ne sont pas uniquement ceux qui en ont l'air. Il ne faut pas te laisser éblouir par un masque mais voir au delà des apparences

5 - Que les lois ne seront jamais appliquées tant que ceux qui les décident ne les appliqueront pas eux-mêmes

6 - Que l'histoire du monde couramment enseignée n'est qu'un amalgame d'idées souvent contredites par les faits et les découvertes

7 - Que notre niveau de civilisation actuel a déjà été égalé, et même dépassé dans les temps reculés par des civilisations maintenant disparues

8 - Que le phénomène OVNI n'est pas une histoire de croyance mais de connaissance, et qu'il est, a été, et sera présent dans toutes les cultures et civilisations

9 - Que l'environnement pourrait ne pas être pollué si certains lobbies financiers ne s'y opposaient pas. Des énergies naturelles et gratuites sont depuis longtemps connues mais ignorées pour raison économique.

10 - Que lorsque l'homme brise l'équilibre naturel, la nature brise l'homme

11 - Que les plus grands cataclysmes que l'homme risque de subir seront ceux qu'il créera lui-même

12 - Que le monde se dirige vers une nouvelle ère de paix mais que cela nécessitera de grandes transformations et bouleversements dont il te faudra t'adapter si tu veux survivre

13 - Que les phénomènes "paranormaux" sont tout à fait normaux, compréhensibles et explicables

14 - Que les plus grands communicateurs privilégiés



gient l'écoute à la prise de parole car c'est en écoutant que tu apprends

15 - Que tu es responsable du monde dans lequel tu vis et de tout ce qui t'arrive mais qu'il ne faut en aucune manière te sentir coupable si les événements ne te semblent pas correspondre à tes désirs.

Tout ce qui t'arrive est toujours la meilleure chose qu'il puisse t'arriver car ces événements sont toujours là pour t'élever et non pas pour t'abaisser

16 - Que tu ne pourras changer le monde qu'en te changeant toi-même car le monde ne sera toujours que le reflet de toi-même

17 - Que tant que tu n'auras pas découvert l'Amour qui est enfoui en toi, tu seras toujours à la recherche de l'âme sœur

18 - Que le plus grand voyageur n'est pas celui qui fait dix fois le tour du monde mais celui qui fait une seule fois le tour de lui-même

19 - Qu'il faut te laisser guider par les vagues (écouter la voix qui est au fond de toi) mais choisir les vagues que tu prends (agir en parallèle de manière concrète)

20 - Qu'il ne faut pas te complaire dans tes habitudes mais te plaire dans ta complétude car tout t'est donné. Tout est en toi.

21 - Que la volonté de réussir permet de réussir à volonté mais que seules des actions amènent des réactions

22 - Que si tu deviens égoïste ou radin tu perds ta liberté car tu deviens l'esclave de l'argent

23 - Que chacun se voie donner un jour la clef de sa réussite mais qu'il est nécessaire de l'insérer dans la serrure avant que celle-ci ne soit changée

24 - Que personne sur Terre ne peut se dire parfait car rien que le fait de le dire montre qu'il ne l'est pas. Si tu comprends la nuance tu as tout compris !

25 - Que le courageux n'est pas celui qui n'a jamais peur mais celui qui agit malgré sa peur

26 - Que si tu réussis à te convaincre que tu réussiras, tu n'auras aucune peine à réussir car le meilleur moyen d'atteindre un objectif est de te convaincre toi-même que tu l'as déjà atteint

27 - Que la connaissance est une source où chacun peut venir s'abreuver

28 - Que la pire des choses à faire est de ne rien faire

29 - Que la vie est belle pour ceux qui savent la contempler

30 - Que tout est dans l'un, tout comme l'un est dans tout et que c'est pour cela que tu devras te fonder dans la totalité pour reconstruire ton unité

31 - Que tu ne dois jamais croire ce que l'on te dit sur parole - même pas ce présent message - mais qu'il te faudra le vérifier par toi-même

32 - Que le fait que tu n'ais pas le temps de faire toi-même tes propres vérifications est voulu afin de te maintenir dans l'ignorance

33 - Que plus tu seras dans l'ignorance, et plus tu seras manipulable et manipulé...

Toi qui désire savoir, apprend à penser par toi-même, à comprendre, et à devenir conscient du monde qui t'entoure, et c'est en faisant ainsi que tu découvriras le chemin de la liberté.

Publié par Mustapha Amrani sur sa page Facebook, le 28 avril 2026



Fajr	Dohr	Asr	Maghreb	Isha
04:20	12:45	16:31	19:38	21:05

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE

LE GÉNÉRAL D'ARMÉE SAÏD CHANEGRIHA REÇOIT LE COMMANDANT D'AFRICOM

Le Général d'Armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP), a reçu en audience, mardi au siège de l'Etat-major de l'ANP, le Général d'Armée Dagvin Anderson, Commandant du Commandement militaire américain pour l'Afrique (US-Africom), indique un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

"Monsieur le Général d'Armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire, a reçu en audience, ce mardi 28 avril 2026, au siège de l'Etat-major de l'Armée nationale populaire, le Général d'Armée Dagvin Anderson, Commandant du Commandement militaire Américain pour l'Afrique (US-AFRICOM)", précise la même source.

La cérémonie d'accueil a été entamée par le salut du drapeau national, ainsi que le salut militaire, présenté au Général d'Armée Dagvin Anderson par une formation militaire, représentant les différentes Forces de l'Armée nationale populaire. Ont pris part à cette rencontre, le Commandant des Forces Terrestres, le Secrétaire Général du ministère de la Défense nationale, les Commandants de Forces et de la Garde Républicaine, le Directeur de Cabinet auprès du ministère de la Défense nationale, les Chefs de Départements, le Contrôleur Général de l'Armée, des Directeurs centraux du ministère de la Défense nationale et de l'Etat-major de l'ANP, ainsi que les membres de la délégation américaine.

Lors de cette rencontre, "les deux parties ont examiné l'état de la coopération militaire entre les deux pays et échangé les points de vue sur les questions d'intérêt commun", ajoute le communiqué.

A cette occasion, le Général d'Armée a prononcé une allocution dans laquelle il a souhaité la bienvenue au Commandant de l'Africom, soulignant que sa visite s'inscrit



comme un nouveau maillon dans le renforcement du processus de coopération bilatérale.

"Tout d'abord, je tiens à vous souhaiter la bienvenue, ainsi qu'à la délégation qui vous accompagne, à l'occasion de votre visite en Algérie, laquelle s'inscrit, sans nul doute, comme un nouveau maillon dans le renforcement du processus de coopération bilatérale, particulièrement après la signature en janvier 2025 du mémorandum d'entente dans le domaine de la coopération militaire", a déclaré le Général d'Armée. "A cet égard, nos pays œuvrent dans le sens de l'approfondissement de notre dialogue stratégique, afin de promouvoir notre coopération militaire à travers, notamment, la concrétisation de ce mémorandum d'entente, dans toutes ses

dimensions et objectifs, de manière à asseoir les bases d'une coopération forte et durable, fondée sur le respect mutuel et au service des intérêts des deux pays", a-t-il ajouté.

Le Général d'Armée a souligné que "l'Algérie, mandatée par l'Union africaine, œuvre au renforcement des mécanismes de l'initiative panafricaine commune, visant à fédérer les efforts pour l'éradication du phénomène du terrorisme et de l'extrémisme violent, dans tous ses aspects". "L'Algérie, agissant sur mandat de l'Union Africaine, œuvre au renforcement des mécanismes de l'initiative panafricaine commune, visant à fédérer les efforts pour l'éradication du phénomène du terrorisme et de l'extrémisme violent, dans tous ses aspects". A la faveur de ce rôle actif et

dynamique, a ajouté le Général d'Armée Chanegriha, "l'Algérie a pu lancer de nombreuses initiatives au niveau du continent, en adoptant une approche sécuritaire multidimensionnelle de lutte contre le terrorisme, qui repose principalement sur l'activation d'un fonds financier africain dédié à cet objectif, l'établissement d'une liste africaine des personnes et des entités impliquées dans des activités criminelles, et l'élaboration d'un mandat d'arrêt africain".

Et d'ajouter : "Il y a lieu également de faire mention des rapports annuels présentés par M. Abdelmadjid Tebboune, président de la République, Chef Suprême des Forces Armées, ministre de la Défense nationale, en sa qualité de Coordinateur de l'Union Africaine pour la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent".

De son côté, "le Général d'Armée Dagvin Anderson a exprimé sa satisfaction de sa visite en Algérie et son aspiration à consolider les relations de coopération militaire", a noté la même source ajoutant qu'"il s'est également félicité du niveau de coordination multidimensionnelle entre les deux parties et de la contribution de l'ANP à l'instauration de la sécurité et de la paix dans la région".

Au terme de cette rencontre, les deux parties ont échangé des présents symboliques, avant que le Commandant de l'Africom ne signe le livre d'or de l'Etat-major de l'ANP, conclut le communiqué du MDN.

RA

PORTES OUVERTES SUR LE SPORT MILITAIRE À CONSTANTINE

GRANDE AFFLUENCE DES JEUNES

Les portes ouvertes sur le sport militaire, organisées mardi à Constantine, au Complexe régional des sports militaires Chahid Manaâ-Makhlouf, relevant de la 5e Région Militaire (RM), ont connu une grande affluence du public, notamment les jeunes.

Cet événement qui s'inscrit dans le cadre du plan de communication du Commandement de l'Armée nationale populaire (ANP) de la saison 2025-2026, vise à informer les jeunes sur les disciplines sportives militaires, a déclaré

le général, chef d'état-major du Commandement Régional de la Défense Aérienne du Territoire, à la 5e région militaire, lors d'une allocution prononcée à l'ouverture.

L'organisation de ces portes ouvertes, a ajouté le même officier supérieur, s'inscrit également dans le cadre de la politique de communication adoptée par le commandement de l'ANP, pour renforcer le lien Armée-Nation, rapprocher le citoyen de l'institution militaire et encourager la pratique sportive.

Mettant l'accent sur les efforts déployés par l'institution militaire pour améliorer le niveau et le rendement de ses éléments, le même intervenant a souligné "la portée de la formation de haut niveau dispensée aux militaires dans les domaines sportifs et autres".

Des exhibitions de sports de combat, une exposition photo des sélections sportives régionales et nationales militaires, ont également marqué ces portes ouvertes.

RA

HADJ 2026

LANCEMENT DU SERVICE "NIDAA HADJ" POUR RECUEILLIR LES PRÉOCCUPATIONS DES PÈLERINS

L'Office national du pèlerinage et de la omra (ONPO) a annoncé, mardi dans un communiqué, le lancement du service "Nidaa Hadj", destiné à recueillir les préoccupations des hadjis et de leurs proches.

Ce service, consistant en un centre d'écoute, vise à

"recevoir les préoccupations des hadjis et de leurs proches et à y répondre afin de faciliter l'accomplissement des rites du Hadj dans des conditions de sérénité et de quiétude", précise la même source.

A ce titre, l'ONPO a indiqué que les personnes

concernées peuvent contacter le numéro vert 0780000888, ainsi que l'adresse électronique suivante: cellule.hadj@onpo.dz.

RA

ALGÉRIE-BELGIQUE

LE RENFORCEMENT DE LA COOPÉRATION DANS LE SECTEUR DES HYDROCARBURES AU CENTRE D'ENTRETIENS BILATÉRAUX

Le ministre d'Etat, ministre des Hydrocarbures, Mohamed Arkab, a reçu, mardi à Alger, l'envoyé spécial pour la sécurité de l'approvisionnement énergétique et les matières premières critiques au ministère belge des Affaires étrangères, Geert Muylle, accompagné d'une délégation de chefs d'entreprises belges, indique un communiqué du ministère.

La rencontre s'est tenue en présence de l'ambassadeur du Royaume de Belgique auprès de l'Algérie, de cadres du ministère, ainsi que du président de l'Agence nationale pour la valorisation des ressources en hydrocarbures (AL-NAFT) et du président de l'Autorité de régulation des hydrocarbures (ARH).

Les entretiens ont porté sur les moyens de renforcer la

coopération bilatérale dans les domaines du pétrole et du gaz, de même que sur l'exploration des opportunités d'investissement et de partenariat entre le groupe Sonatrach et les entreprises belges, à travers les différentes chaînes de valeur, notamment dans les domaines du raffinage et de la pétrochimie.

Les deux parties ont également examiné les perspectives de développement de la coopération commerciale dans le gaz naturel, le gaz de pétrole liquéfié (GPL) et les produits pétroliers, en sus des mécanismes de soutien à l'investissement, de partage d'expertises et de développement de partenariats industriels, en mettant l'accent sur l'intégration des technologies modernes.

Il a aussi été question des opportunités de coopération

dans les domaines de l'exploration et de la valorisation des ressources naturelles en vue de générer une valeur ajoutée pour les deux parties. A cette occasion, M. Arkab a réitéré la volonté de l'Algérie de développer des partenariats équilibrés, fondés sur les intérêts communs, le transfert de savoir-faire et la valorisation des capacités nationales.

De son côté, M. Muylle a affirmé l'intérêt de son pays pour le renforcement de la coopération avec l'Algérie dans le secteur des hydrocarbures, saluant les potentialités dont dispose le pays dans ce domaine.

Il a, par là même, souligné la disponibilité des entreprises belges à élargir leurs investissements dans des domaines d'intérêt commun.

RE